

CHAPITRE 3

L'ASCENDANCE

L'**ascendance** est formée des personnes dont est issu le probant: ses ascendants, ses ancêtres, ses aïeux (section 1.3.1.2). Divers types d'ascendances sont pratiqués. Leur définition est suivie de l'exposé des procédés de numérotation, de calcul, de classement et de présentation adaptés à l'archétype de l'ascendance, la table d'ascendance.

3.1 LES TYPES D'ASCENDANCES

Les ascendances se distinguent par le nombre de générations ou par le nombre de lignes sur lesquelles elles se prolongent.

3.1.1 LE NOMBRE DE GÉNÉRATIONS D'UNE ASCENDANCE

Le nombre de générations d'une ascendance est limité ou illimité.

L'**ascendance** est **limitée** quand elle s'interrompt par décision du généalogiste, soit parce qu'il ne veut pas dépasser telle génération (par exemple, la quatrième génération s'il ne s'intéresse qu'aux bisaïeux du probant), soit parce qu'il a atteint tel ascendant prédéterminé (une souche ou un ancêtre notable, tel le Charlemagne du tableau 3.3).

L'**ascendance** est **illimitée** quand elle s'interrompt contre la volonté du généalogiste, en raison de l'insuffisance des sources. Ainsi, au Québec, l'ascendance ne dépasse pas d'ordinaire les parents de l'immigrant débarqué en terre d'Amérique (tableau 3.1 et tableau 3.2); de même, le Pharnabaze I^{er} du tableau 3.4 se trouve à la fin de la plus longue ligne ascendante qu'un Occidental peut reconstituer avec certitude (section 8.6.2.6). Si le nombre de générations n'est pas précisé, il est considéré comme illimité.

La **profondeur d'une ascendance** est le *rang de la dernière génération* où se trouve un ascendant. Ainsi, la profondeur de l'ascendance patrilinéaire de François-Xavier Jetté

est de 12 générations (tableau 3.1) et la profondeur de l'ascendance matrilineaire de Marie-Catherine Jetté est de 14 générations (tableau 3.2).

3.1.2 LE NOMBRE DE LIGNES D'UNE ASCENDANCE

Par rapport au *nombre de lignes*, on distingue l'ascendance unilinéaire, l'ascendance multilinéaire et l'ascendance totale. Mais quel que soit leur nombre, les lignes ascendantes sont *toujours* des lignes *directes*.

3.1.2.1 L'ASCENDANCE UNILINÉAIRE

L'**ascendance unilinéaire** est une ascendance qui ne se poursuit que sur une seule ligne. Ce type d'ascendance, souvent utilisé, prend trois formes caractéristiques.

- L'**ascendance patrilinéaire**, ou **ascendance agnatique**, est une ascendance unilinéaire en ligne agnatique (le probant, son père, son aïeul paternel, ...). Elle est illustrée au tableau 3.1. C'est la forme la plus ancienne et la plus pratiquée, du moins dans la tradition occidentale. Quelles qu'en soient les raisons, les récits du tableau 5.1 témoignent de son antiquité, tandis que l'attachement contemporain à la ligne patronymique se vérifie régulièrement.
- L'**ascendance matrilineaire**, ou **ascendance utérine**, est une ascendance en ligne utérine (le probant, sa mère, son aïeule maternelle, ...). Elle est illustrée au tableau 3.2. En cette fin du xx^e siècle, elle sert parfois de contrepoids à l'ascendance patrilinéaire.
- L'**ascendance cognatique** est une ascendance unilinéaire où alternent les ascendants masculins et féminins. Elle est illustrée au tableau 3.3 et au tableau 3.4. Le nombre de générations y est limité, dans la mesure où ce type d'ascendance vient relier un probant à un ascendant *choisi à l'avance*.

Dans ce traité, les lignes ascendantes se lisent ainsi:

- le chiffre romain placé à l'extrême gauche indique le rang de la génération à laquelle appartient l'ascendant,
- le premier nom est celui de l'ascendant,
- le second nom est celui du conjoint de l'ascendant, mère ou père avec celui-ci de l'ascendant de la génération contiguë,
- et la date et le lieu qui suivent le nom du couple d'ascendants sont ceux de son mariage.

3.1.2.2 L'ASCENDANCE MULTILINÉAIRE

L'**ascendance multilinéaire** est une ascendance qui s'étend sur plus d'une ligne, mais pas sur toutes. L'ascendance multilinéaire se compose d'un certain nombre de lignes *privilegiées*, telles, par exemple, les lignes agnatiques des quatre grands-parents du probant ou les lignes cognatiques reliant le probant à un ou plusieurs ancêtres déterminés. La descendance (section 3.3.5) est une forme d'ascendance multilinéaire.

3.1.2.3 L'ASCENDANCE TOTALE OU TABLE D'ASCENDANCE

L'**ascendance totale** est une ascendance qui s'étend sur toutes les lignes. Elle énumère tous les ascendants du probant. C'est la **table d'ascendance**, à laquelle est consacré le reste du chapitre. On y distingue, à l'occasion, l'**ascendance paternelle**, moitié de la table d'ascendance consacrée aux ascendants du père du probant, et l'**ascendance maternelle**, moitié de la table d'ascendance consacrée aux ascendants de la mère du probant.

Dans ce traité, les tables d'ascendance se lisent ainsi:

- le chiffre arabe placé à l'extrême gauche est le numéro d'ascendant,
- les deux noms sont ceux du couple d'ascendants,
- et la date et le lieu qui suivent le nom du couple d'ascendants sont ceux de son mariage.

Tableau 3.1
Ascendance patrilinéaire de François-Xavier Jetté (12 générations)

I	François-Xavier Jetté
II	René Jetté & Louise Dion m 26 décembre 1974 Notre-Dame de Granby (Shefford)
III	Donat Jetté & Cécile Larivière m 24 juin 1943 cathédrale de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
IV	Adélar Jetté & Éléonore Neveu m 21 février 1887 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
V	François-Xavier Jetté & Angèle Hus dit Paul m 23 février 1846 Saint-David (Yamaska)
VI	Joseph Jetté & Marie Reine Mathieu m 27 avril 1819 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
VII	Paul Jetté & Marie Thérèse Riel dit Lirlande m 15 octobre 1792 Saint-Antoine (Verchères)
VIII	Pierre Jetté & Marguerite Veronneau m 22 novembre 1763 Saint-Denis (Saint-Hyacinthe)
IX	Paul Jetté & Angélique Barabé m 15 juin 1733 Sainte-Anne de Varennes (Verchères)
X	Paul Jetté & Martine Demers m 16 septembre 1697 Notre-Dame de Montréal
XI	Urbain Jetté & Catherine Charles m 26 octobre 1659 Notre-Dame de Montréal
XII	Mathurin Jetté & Barbe Hulin de Saint-Pierre de Verron, arr. La Flèche, évêché d'Angers, Anjou (Sarthe)

[Sources: actes de mariage des conjoints dans les registres paroissiaux du Québec]

Tableau 3.2
Ascendance matrilinéaire de Marie-Catherine Jetté (14 générations)

I	Marie-Catherine Jetté
II	Louise Dion & René Jetté m 26 décembre 1974 Notre-Dame de Granby (Shefford)
III	Thérèse Lacasse & Dollard Dion m 1 ^{er} septembre 1945 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
IV	Laura Morin & Léon Lacasse m 1 ^{er} septembre 1923 Notre-Dame-du-Rosaire de Montréal
V	Alexandrina Lavoie & Alfred Morin m 13 juin 1899 Sacré-Cœur de Montréal
VI	Esther Joly & Alfred Lavoie m 12 novembre 1866 Notre-Dame de Montréal
VII	Catherine Legault dit Deslauriers & Michel Joly m 17 octobre 1831 Notre-Dame de Montréal
VIII	Marie Blégnier dit Jarry & Jean Baptiste Legault dit Deslauriers m 25 juin 1792 Saint-Laurent (Île-de-Montréal)
IX	Ursule Crevier & François Blégnier dit Jarry m 17 novembre 1760 Saint-Laurent (Île-de-Montréal)
X	Ursule Pigeon & Jean Baptiste Crevier m 14 janvier 1737 La-Visitation du Sault-au-Récollet (Île-de-Montréal)
XI	Agnès Coron & Louis Pigeon m 7 janvier 1702 Notre-Dame de Montréal
XII	Michelle Lauzon & Jean Coron m 13 octobre 1670 Notre-Dame de Montréal
XIII	Marie Archambault & Gilles Lauzon m 27 novembre 1656 Notre-Dame de Montréal
XIV	Françoise Tourault & Jacques Archambault m 24 janvier 1629 Saint-Philibert du Pont-Charault, évêché de Luçon, Poitou (Vendée)

[Sources: actes de mariage des conjoints dans les registres paroissiaux du Québec]

Tableau 3.3
Ascendance cognatique de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté à Charlemagne (42 générations)

I	François-Xavier Jetté et Marie-Catherine Jetté
II	René Jetté & Louise Dion; m 26 décembre 1974 Notre-Dame de Granby (Shefford)
III	Donat Jetté & Cécile Larivière, m 24 juin 1943 cathédrale de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
IV	Éléonore Neveu & Adélar Jetté, m 21 février 1887 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
V	Émilie Raymond & Antoine Neveu, m 4 novembre 1851 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)
VI	Marie Anne Roy dit Desjardins & Joseph Raymond, m 20 avril 1812 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
VII	Marie Miville & Jean Baptiste Roy dit Desjardins, m 3 novembre 1778 Saint-Roch-des-Aulnaies (L'Islet)

- VIII Joseph Miville dit Deschênes & Charlotte Morin, m 9 novembre 1741 Saint-Roch-des-Aulnaies (L'Islet)
- IX Charles Miville & Marthe Vallée, m 28 août 1702 Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle (Kamouraska)
- X Catherine Baillon & Jacques Miville dit Deschênes, m 12 novembre 1669 Notre-Dame de Québec
- XI Louise de Marle & Alphonse Baillon, seigneur de La Mascotterie, m vers 1640, Montfort-l'Amaury (Yvelines)
- XII Mathurin de Marle, seigneur de Vaugien & Anne Bizet
- XIII Waast de Marle, seigneur de Vaugien & Marguerite LeSueur, m 1586
- XIV Claude de Marle, seigneur de Vaugien & Antoinette Lhuillier, cm 20 juillet 1545 Vindras, Épernay (Marne)
- XV Waast de Marle, seigneur de Vaugien & Jacqueline Dupuis
- XVI Jean de Marle, seigneur de Villiers-Saint-Paul & Sibylle Le Blond
- XVII Gillette Bournel de Thiembronne & Jean, seigneur de Marle
- XVIII Jean II Bournel, seigneur de Thiembronne & Julienne, dame de Monchy
- XIX Marie Louise de Croy & Louis Bournel, seigneur de Thiembronne
- XX Marguerite de Craon & Jean, sire de Croy, m 1384
- XXI Jean de Craon, seigneur de Dommart & Marie de Châtillon, m 1364
- XXII Marguerite de Flandres & Guillaume de Craon, seigneur de La Ferté-Bernard, m v 1340
- XXIII Béatrice de Châtillon & Jean de Flandres, seigneur de Crèvecœur, m 1311
- XXIV Marie de Bretagne & Guy III de Châtillon, comte de Saint-Paul, m 27 juillet 1292...
- XXV Jean II, duc de Bretagne & Béatrice d'Angleterre, m 13 octobre 1260 Saint-Denis
- XXVI Blanche de Champagne & Jean I^{er}, comte de Bretagne, cm 16 janvier 1236
- XXVII Thibault VI, comte de Champagne et roi de Navarre & Agnès de Beaujeu, m 1222
- XXVIII Thibault V, comte de Champagne & Blanche de Navarre, m 1195
- XXIX Marie de France & Henri I^{er}, comte de Champagne, m 1164
- XXX Louis VII, roi de France & Eléonore, duchesse d'Aquitaine, m 22 juillet 1137 Bordeaux (Gironde)
- XXXI Adélaïde de Savoie & Louis VI, roi de France, m 1115
- XXXII Gisèle de Bourgogne & Humbert II, comte de Savoie, m v 1090
- XXXIII Guillaume I^{er}, comte de Bourgogne & Étienne...
- XXXIV Renaud I^{er}, comte de Bourgogne & Adélaïde de Normandie, m av 1016
- XXXV Othon Guillaume, comte de Bourgogne & Irmentrude de Roucy, m 975/980
- XXXVI Adalbert, roi d'Italie & Gerberge de Mâcon
- XXXVII Bérenger II, roi d'Italie & Willa..., m av 936
- XXXVIII Gisèle d'Italie & Adalbert, marquis d'Ivrée, m av 900
- XXXIX Bérenger I^{er}, roi d'Italie & Berthe de Spolète, m v 880
- XL Gisèle de France & Eberhard, marquis de Frioul, m 836/840
- XLI Louis I^{er}, roi des Francs et empereur d'Occident & Judith..., m 819
- XLII Charles I^{er} dit Charlemagne, roi des Francs et empereur d'Occident & Hildegarde..., m 771

[Sources. Générations I à II: actes de baptême des probants. Générations II à XI: actes de mariage des conjoints dans les registres paroissiaux du Québec. Générations XI à XVI: *Godbout 1944a*. Générations XVI à XVIII: manuscrit généalogique du XVI^e siècle relatif à une famille de Marle et conservé au Musée municipal de la ville de Louviers (extraits cités à la section 14.1.2.2). Générations XVII à XX: *Anselme 1726*, vol. V, p. 636-637 (Croy), et vol. VIII, p. 153 (Bournel). Générations

rations XX à XXIII: *Bertrand 1893*, vol. I, p. 263, et vol. II, p. 115-125 et 271-275; *Anselme 1726*, vol. V, p. 636-637, vol. II, p. 743-744 (Flandres), vol. V, p. 636-637 (Croy), vol. VI, p. 106 et 125 (Châtillon), et vol. VIII, p. 570-572 (Craon). Générations XXIII à XXIV: *Bertrand 1893*, vol. II, p. 118 (extrait cité à la section 6.3.3.1). Générations XXIV à XXXV: *Anselme 1726*, vol. I, p. 74-76 (France) et 445-449 (Bretagne), vol. II, p. 841-843 (Champagne), vol. VI, p. 106 (Châtillon), vol. VIII, p. 409-411 (Bourgogne); *Schwennicke 1980*, vol. II, tables 11, 18, 47, 59, 83 et 190. Générations XXXV à XLII: *Rösch 1977*, p. 56-63, 68-69, 81, 97, 114, 137 et 166; *Poupardin 1907*, p. 225 et 414-419 (générations XXXIV à XXXVI); *Vajay 1962* (génération XXXVI). La preuve de la ligne ascendante de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté à Charlemagne est exposée en détail à la section 14.1]

Tableau 3.4

Ascendance cognatique de Frédéric Forest, époux de Marie Joséphe Ayet dit Malo, à Pharnabase I^{er}, roi d'Ibérie (66 générations)

I	Frédéric Forest & Marie Joséphe Ayet dit Malo, m 1 ^{er} mars 1781 Saint-Pierre de L'Assomption (L'Assomption)
II	Simon Forest & Rosalie Richard, m début des années 1760 Boston, réhabilitation 18 octobre 1767 Saint-Pierre de L'Assomption (L'Assomption)
III	Jeanne Girouard & François Forest, m 20 octobre 1727 Saint-Jean-Baptiste de Port-Royal, Acadie
IV	Marie Le Borgne & Alexandre Girouard, m entre 1690 et 1695, Port-Royal, Acadie
V	Marie de Saint-Étienne de La Tour & Alexandre Le Borgne, m vers 1674, Port-Royal, Acadie
VI	Charles de Saint-Étienne de La Tour & Jeanne Mottin, cm 24 février 1653, Port-Royal, Acadie
VII	Marie de Salazar & Claude Turgis dit de Saint-Étienne de La Tour, m vers 1590, région de Saint-Just (Marne)
VIII	Hector de Salazar & Antoinette de Courcelles, m vers 1550/1560, région de Saint-Just (Marne)
IX	N... de Salazar & ...
X	Hector de Salazar, seigneur et baron de Saint-Just & Hélène de Chastellus, m avant 1493
XI	Marie, bâtarde de La Trémoille & Jean de Salazar, seigneur de Saint-Just, cm 31 octobre 1441 château de Sully
XII	Georges, sire de La Trémoille & ...
XIII	Marie, dame de Sully et de Craon & Guy V, sire de La Trémoille, m janvier 1383
XIV	Louis I ^{er} , sire de Sully & Isabeau, dame de Craon, m entre 2 juin 1357 et 1 ^{er} juin 1358
XV	Jean II, sire de Sully & Marguerite de Bourbon, cm 6 juillet 1320
XVI	Jeanne de Vendôme & Henri IV, sire de Sully, m avant 1313
XVII	Éléonore de Montfort, dame de Castres & Jean V, comte de Vendôme, m avant 28 février 1302
XVIII	Philippe II de Montfort, seigneur de Castres, d 1270 & Jeanne de Lévis
XIX	Philippe I ^{er} de Montfort, seigneur de Castres & Éléonore de Courtenay, m avant 1230
XX	Helvise d'Ibelin & Guy de Montfort, seigneur de Castres
XXI	Marie Comnène, veuve d'Amaury d'Anjou, roi de Jérusalem & Balian II, seigneur d'Ibelin, m 1177
XXII	(Marie) Taronitissa & Jean Comnène, protosébaste, m vers 1146, Byzance
XXIII	(Michel ou Georges) Taronites & ...
XXIV	(Jean ou Grégoire) Taronites & ...
XXV	Michel Taronites, panhypersébaste & Marie Comnène, m 1062 Byzance

- XXVI Grégoire Taronites, patrice à Byzance en 1040 & ...
- XXVII Achot Taronites, magister à Byzance en 1005 & Miroslava de Bulgarie
- XXVIII Bagrat Taronites [Bagratide], prince de Taron, puis patrice à Byzance en 979 & Hélène Lécapène
- XXIX Asot III [Bagratide], prince de Taron, d 968 & ...
- XXX Grégoire [Bagratide], prince de Taron, d v 930 & ...
- XXXI (Tornik) [Bagratide] de Taron & ...
- XXXII Bagrat II [Bagratide], prince de Taron, d après 851 & ...
- XXXIII Achot IV/III [Bagratide], dit Le Carnivore ou Le Brave, prince des Arméniens, d 826 & ...
- XXXIV N..., princesse Mamikonide & Smbat VII [Bagratide], prince des Arméniens, d 772
- XXXV Samuel [Mamikonide], prince des Mamikonides, d 772 & ...
- XXXVI David [Mamikonide], prince en Arménie, d 744 & ...
- XXXVII Hrahat [Mamikonide], prince en Arménie & ...
- XXXVIII Hamazasp II [Mamikonide], prince des Arméniens, d 661 & N..., princesse Rechtouni
- XXXIX David [Mamikonide], prince en Arménie, vivant en 600 & ...
- XL Mushel [Mamikonide], prince en Arménie, vivant en 555 & ...
- XLI Hmayeak [Mamikonide] & ...
- XLII N...[Mamikonide] & ...
- XLIII Hamazaspian [Mamikonide], général en 452 & ...
- XLIV Sahakanouch d'Arménie [Suren-Pahlav] & Hamazasp I [Mamikonide], prince des Mamikonides, d 432
- XLV Saint Sahak ou Isaac I^{er} [Suren-Pahlav], dit le Grand, primat d'Arménie, d 438 & ...
- XLVI Saint Narses I^{er} [Suren-Pahlav], dit le Grand, primat d'Arménie, d 373 & Sandukht, fille de Vardan I, prince des Mamikonides
- XLVII Bambishen, princesse d'Arménie [Arsacide] & Athenogenes [Suren-Pahlav], arrière-petit-fils de Saint Grégoire, dit l'Illuminateur, premier primat d'Arménie, d 325
- XLVIII Chosroes III [Arsacide], roi d'Arménie, d 339 & ...
- XLIX Tiridates IV [Arsacide], dit le Grand, premier roi chrétien d'Arménie, d 330 & Ashken, fille d'Ashkhadar, roi d'Alanie
- L Chosroes II [Arsacide], dit le Vaillant, roi d'Arménie, d 297 & ...
- LI Tiridates II [Arsacide], roi d'Arménie, d 252/253 & ...
- LII Chosroes I^{er} [Arsacide], roi d'Arménie, d 217 & ...
- LIII N... d'Ibérie & Vologèse IV [Arsacide], roi d'Arménie 180-191, puis grand roi de Parthie 192-208, d 208
- LIV Pharasmene III, roi d'Ibérie, d 185 & ...
- LV Radamiste, roi d'Ibérie, d 135 & ...
- LVI Pharasmene II, roi d'Ibérie, d 132 & Ghadana, fille de Vologèse I, roi d'Arménie
- LVII Amazaspus I^{er}, roi d'Ibérie, d 116 & ...
- LVIII Mithridates I^{er}, roi d'Ibérie, d 106 & ...
- LIX Pharasmene I^{er}, roi d'Ibérie, d 58 & ...
- LX N... d'Ibérie & Kartan, descendant d'une fille de Sauramace I, roi d'Ibérie (génération LXV)
- LXI Pharnabaze II, roi d'Ibérie, d 30 av J. C. & N..., princesse d'Arménie
- LXII Artoce, roi d'Ibérie, d 63 av. J. C. & ...
- LXIII N... d'Ibérie & Artaxias I^{er}, roi d'Ibérie, d 78 av J. C., prince d'origine arménienne
- LXIV N... d'Ibérie & Méribane I^{er}, roi d'Ibérie, d 109 av. J. C., prince d'origine iranienne

LXV	Sauramace I ^{er} , roi d'Ibérie, d 159 & ...
LXVI	Pharnabaze I ^{er} , premier roi d'Ibérie 299, d 234 & ...

[Sources. Générations I à V: la preuve de la ligne ascendante de Frédéric Forest à Marie de Saint-Étienne de La Tour fait l'objet de la section 14.2. Générations V à XI: la preuve de la ligne ascendante de Marie de Saint-Étienne de La Tour à Marie, bâtarde de La Trémoille, fait l'objet de la section 14.3. Générations XI à XV: *Bertrand 1893*, vol. II, p. 1-4, 7, 9, 34-36, 40; *Anselme 1726*, vol II, p. 858-859 (Sully), et vol. IV, p. 163-165 (La Trémoille). Générations XV à XX: *Anselme 1726*, vol II, p. 857-859 (Sully), vol. VI, p. 79-80 (Montfort), et vol. VIII, p. 726 (Vendôme); *Schwennicke 1980*, vol. III, 4^e partie, tableaux 727 (Vendôme) et 643 (Montfort). Générations XX à XXV: *Rudt 1983*, p. 123-125 et 245; *Schwennicke 1980*, vol. II, tableaux 174 et 177 (Comnène), et vol. III, 3^e partie, tableau 597 (Taronite). Générations XXV à XXXII: *Adontz 1965*, p. 203-204, 242-244, 251, 340 et 343-345. Générations XXXII à XXXIII: *Laurent 1919*, p. 105-106 et 348. Générations XXXIII à XXXIV: *Laurent 1919*, p. 98-107, 335-336 et 348. Générations XXXIV à XXXV: *Toumanoff 1963*, p. 341-342 et 348; *Wagner 1975*, p. 196-197. Générations XXXV à XLIV: *Wagner 1975*, tableau 37, p. 196. Générations XLIV à XLVII: *Wagner 1975*, tableau 36, p. 195; *Laurent 1919*, p. 91, note 2. Génération XLVII à LIII: *Wagner 1975*, tableau 35, p. 194; *Toumanoff 1969b*. Générations LIII à LXVI: *Wagner 1975*, tableau 34, p. 193; *Toumanoff 1969a*]

3.2 LA NUMÉROTATION DES ASCENDANTS

L'attribution à chaque ascendant d'un numéro qui lui est *propre*, son **numéro d'ascendant**, sert à le *situer par rapport* à l'ensemble des ascendants d'un probant particulier.

Il existe un **système universel de numérotation des ascendants**. Inventé par l'Allemand Eyzinger en 1590, il fut utilisé par l'Espagnol Jérôme de Sosa en 1676; mais son usage régulier ne date que de 1898, année où il a été repris par l'Allemand Stephan Kekule von *Stradonitz*. C'est maintenant le seul système de numérotation des ascendants universellement reconnu.

3.2.1 LA DESCRIPTION DU SYSTÈME UNIVERSEL DE NUMÉROTATION DES ASCENDANTS

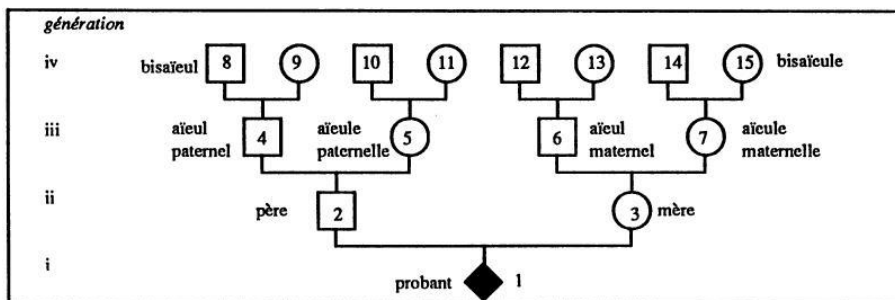
Le système universel de numérotation des ascendants est fondé sur le fait que le nombre d'ascendants *double* à chaque génération, puisque chaque ascendant a toujours un père et une mère. Il suit les règles suivantes, illustrées par le tableau généalogique de la figure 3.1 et appliquées au tableau 3.6, au tableau 3.7 et au tableau 3.8:

- les générations sont numérotées en chiffres romains à partir de celle du probant, qui appartient à la génération I,
- les ascendants sont numérotés en chiffres arabes, y compris le probant, qui reçoit le numéro 1,
- et les ascendants des générations supérieures sont numérotés en respectant le mode de calcul suivant: le numéro d'ascendant du *père* est le *double* de celui de son enfant (il s'agit donc toujours d'un nombre *pair*), tandis que le numéro d'ascendant de la *mère* est le *double plus un* de celui de son enfant (il s'agit donc toujours du nombre *impair qui suit* le numéro du père).

Ainsi,

- le probant du tableau 3.6, Joseph Turcot, celui du tableau 3.7, Denis Tremblay, et celui du tableau 3.8, Alphonse XII, roi d'Espagne, portent tous le numéro 1;
 - le père et la mère du probant appartiennent à la génération II et reçoivent respectivement les numéros 2 et 3 (Vital Turcot et Josèphe Boulet; Denis Tremblay et Ursule Bouchard; François, infant d'Espagne, et Isabelle II, reine d'Espagne);
 - l'aïeul et l'aïeule paternels du probant appartiennent à la génération III et reçoivent respectivement les numéros 4 et 5 (Vital Turcot et Madeleine Morin; Vincent Tremblay et Cécile Tremblay; François-de-Paul, infant d'Espagne, et Louise, princesse des Deux-Sicules);
 - l'aïeul et l'aïeule maternels du probant appartiennent à la génération III et reçoivent respectivement les numéros 6 et 7 (Isidore Boulet et Marie-Anne Tessier; Godefroy Bouchard et Charlotte Tremblay; Ferdinand VII, roi d'Espagne, et Christine, princesse des Deux-Sicules);
 - le père de l'aïeul paternel, de génération IV, reçoit le numéro 8 (Alexis Turcot; Vincent Tremblay; Charles IV, roi d'Espagne);
 - son père, de la génération V, reçoit le numéro 16 (Alexis Turcot; Nicolas Tremblay; Charles III, roi d'Espagne);
 - le père de l'aïeule maternelle, de génération IV, reçoit le numéro 14 (Louis Tessier; Jean Tremblay; François I^{er}, roi des Deux-Sicules) et sa mère le numéro 15 (Françoise Lambert; Marie Tremblay; Isabelle, infante d'Espagne);
- et ainsi de suite.

Figure 3.1
Numérotation des ascendants



3.2.2 LES AVANTAGES DU SYSTÈME UNIVERSEL DE NUMÉROTATION DES ASCENDANTS

Le système présente trois *avantages* essentiels. En premier lieu, son *universalité* rend possible la comparaison d'ascendances. En deuxième lieu, la *simplicité* de ses règles facilite sa mémorisation et son application. Et en troisième lieu, la *prévisibilité* des numéros d'ascendants permet d'attribuer à tout ascendant, connu ou inconnu, une place précise dans une table d'ascendance déterminée. À l'inverse, la connaissance du numéro d'ascendant renseigne sur la place précise de l'ascendant dans cette table.

Ainsi, le père de l'ascendant de la génération IV portant le numéro 10 est l'ascendant de la génération V portant le numéro 20, la mère de ce dernier est l'ascendant de la génération VI portant le numéro 41, et ainsi de suite. À l'inverse, l'ascendant portant le numéro 395 est une femme de la génération IX, mère, avec le numéro 394, d'un enfant portant le numéro 197 de la génération VIII, mère, avec le numéro 196, de l'ascendant numéro 98 de la génération VII, et ainsi de suite.

Par ailleurs, on peut déterminer le numéro du descendant commun à deux ascendants quelconques en procédant à une suite de divisions par deux. Ainsi, on trouve que l'ascendant

Tableau 3.5
Numéros d'ascendant et nombre d'ascendants

génération	numéros d'ascendant	nombre d'ascendants par génération	cumulé
I	1	1	1
II	2 à 3	2	3
III	4 à 7	4	7
IV	8 à 15	8	15
V	16 à 31	16	31
VI	32 à 63	32	63
VII	64 à 127	64	127
VIII	128 à 255	128	255
IX	256 à 511	256	511
X	512 à 1 023	512	1 023
XI	1 024 à 2 047	1 024	2 047
XII	2 048 à 4 095	2 048	4 095
XIII	4 096 à 8 191	4 096	8 191
XIV	8 192 à 16 383	8 192	16 383
XV	16 384 à 32 767	16 384	32 767
XVI	32 768 à 65 535	32 768	65 535

de la génération II portant le numéro 3 est le descendant commun aux ascendants de la génération IV portant les numéros 12 et 15, en calculant que

- l'enfant de 12 est de la génération III et porte le numéro 6 $[12/2]$,
- l'enfant de 15 est de la génération III et porte le numéro 7 $[(15 - 1 = 14)/2]$,
- l'enfant de 6 est de la génération II et porte le numéro 3 $[6/2]$
- et l'enfant de 7 est de la génération II et porte également le numéro 3 $[(7 - 1 = 6)/2]$.

Enfin, on remarque que la ligne agnatique correspond aux premiers et, par conséquent, plus petits numéros d'ascendants de chaque génération (1, 2, 4, 8, 16, ...), tandis que la ligne utérine correspond aux derniers, et par conséquent, aux plus grands numéros d'ascendants de chaque génération (1, 3, 7, 15, 31, ...).

Le tableau 3.5 fournit les numéros d'ascendant extrêmes de la première à la seizième génération.

Tableau 3.6
Table d'ascendance de Joseph Turcot (5 générations)

GÉNÉRATION I	
1	Joseph Turcot
GÉNÉRATION II	
2-3	Vital Turcot & Josèphe Boulet m 10 11 1806 Saint-Cuthbert (Berthier)
GÉNÉRATION III	
4-5	Vital Turcot & Madeleine Morin m 26 11 1781 Saint-Cuthbert (Berthier)
6-7	Isidore Boulet & Marie Anne Tessier m 15 02 1779 Saint-Cuthbert (Berthier)
GÉNÉRATION IV	
8-9	Alexis Turcot & Madeleine Duteau m 20 02 1740 cm notaire Antoine Puyéproux de Lafosse
10-11	Jean Baptiste Morin & Véronique Boulet m 23 10 1758 Saint-Thomas de Montmagny (Montmagny)
12-13	Martin Boulet & Louise Lemieux m 12 11 1736 Saint-Ignace de Cap-Saint-Ignace (Montmagny)
14-15	Louis Tessier & Françoise Lambert m 24 01 1757 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
GÉNÉRATION V	
16-17	Alexis Turcot & Madeleine Dubord m 12 01 1709 Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain (Champlain)

18-19	Jacques Duteau & Marguerite Duclos m 18 01 1707 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)
20-21	Augustin Morin & Charlotte Langlois m 15 11 1723 Saint-Thomas de Montmagny (Montmagny)
22-23	Martin Boulet & Louise Lemieux (= 12-13) m 12 11 1736 Saint-Ignace de Cap-Saint-Ignace (Montmagny)
24-25	Jacques Boulet & Françoise Fournier m 21 04 1686 Saint-Thomas de Montmagny (Montmagny)
26-27	Louis Lemieux & Geneviève Fortin m 11 02 1705 Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet (L'Islet)
28-29	Louis François Tessier & Thérèse Dupuis m 18 11 1728 Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine (Champlain)
30-31	Pierre-Joseph Lambert & Françoise Coutu m 08 03 1734 Saint-Joseph de Lanoraie (Berthier)

[Sources: actes de mariage des conjoints dans les registres paroissiaux du Québec]

Tableau 3.7
Table d'ascendance de Denis Tremblay (7 générations)

GÉNÉRATION I		
1	Denis Tremblay	
GÉNÉRATION II		
2-3	Denis Tremblay & Ursule Bouchard	m 03 11 1807 Les Éboulements (Charlevoix)
GÉNÉRATION III		
4-5	Vincent Tremblay & Cécile Tremblay	m 16 11 1778 Les Éboulements (Charlevoix)
6-7	Godefroy Bouchard & Charlotte Tremblay	m 26 04 1775 Île-aux-Coudres (Charlevoix)
GÉNÉRATION IV		
8-9	Vincent Tremblay & Élisabeth Tremblay	m 23 04 1754 Île-aux-Coudres (Charlevoix)
10-11	François Tremblay & Marie Perron	m 09 01 1747 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
12-13	Antoine Bouchard & Jeanne Gagnon	m 20 11 1738 Les Éboulements (Charlevoix)
14-15	Jean Tremblay & Marie Tremblay	m 26 08 1754 Île-aux-Coudres (Charlevoix)
GÉNÉRATION V		
16-17	Nicolas Tremblay & Louise Simard	m 18 01 1724 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
18-19	Étienne Tremblay & Louise Bonneau	m 11 11 1734 Petite-Rivière (Charlevoix)
20-21	Louis Tremblay & Madeleine Bonneau	m 25 06 1716 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
22-23	Antoine Perron & Marie Simard	m 08 11 1723 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
24-25	Antoine Bouchard & Madeleine Simard	m 20 11 1704 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
26-27	Joseph Gagnon & Madeleine Tremblay	m 10 04 1709 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
28-29	Jean Tremblay & Catherine Lavoie	m 21 04 1726 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
30-31	Étienne Tremblay & Louise Bonneau (= 18-19)	m 11 11 1734 Petite-Rivière (Charlevoix)

GÉNÉRATION VI

32-33	Pierre Tremblay & Marie Roussin	m 15 11 1695 L'Ange-Gardien (Montmorency)
34-35	Étienne Simard & Rosalie Bouchard	m 22 11 1695 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
36-37	Louis Tremblay & Françoise Morel	m 19 11 1706 Ste-Anne-de-Beaupré (Montmorency)
38-39	Dominique Bonneau & Agnès Gingras	m 23 07 1716 Notre-Dame de Québec
40-41	Pierre Tremblay & Marie Roussin (= 32-33)	m 15 11 1695 L'Ange-Gardien (Montmorency)
42-43	Joseph Bonneau & Madeleine Duchesne	m 11 04 1684 Saint-François I. O. (Montmorency)
44-45	Antoine Perron & Jeanne Tremblay	m 15 01 1691 L'Ange-Gardien (Montmorency)
46-47	Étienne Simard & Rosalie Bouchard (= 34-35)	m 22 11 1695 Baie-Saint-Paul (Charlevoix)
48-49	Claude Bouchard & Louise Gagné	m 25 05 1654 Notre-Dame de Québec
50-51	Noël Simard & Madeleine Racine	m 22 11 1661 Château-Richer (Montmorency)
52-53	Jean Gagnon & Marguerite Drouin	m 26 10 1670 Château-Richer (Montmorency)
54-55	Pierre Tremblay & Marie Roussin (= 32-33)	m 15 11 1695 L'Ange-Gardien (Montmorency)
56-57	Pierre Tremblay & Marie Roussin (= 32-33)	m 15 11 1695 L'Ange-Gardien (Montmorency)
58-59	René Lavoie & Marguerite Bouchard	m 04 11 1683 Ste-Anne-de-Beaupré (Montmorency)
60-61	Louis Tremblay & Françoise Morel (= 36-37)	m 19 11 1706 Ste-Anne-de-Beaupré (Montmorency)
62-63	Dominique Bonneau & Agnès Gingras (= 38-39)	m 23 07 1716 Notre-Dame de Québec

GÉNÉRATION VII

64-65	Pierre Tremblay & Anne Achon	m 02 10 1657 Notre-Dame de Québec
66-67	Nicolas Roussin & Madeleine Paradis	m 26 11 1667 cm notaire Paul Vachon
68-69	Noël Simard & Madeleine Racine (= 50-51)	m 22 11 1661 Château-Richer (Montmorency)
70-71	Claude Bouchard & Louise Gagné (= 48-49)	m 25 05 1654 Notre-Dame de Québec
72-73	Pierre Tremblay & Anne Achon (= 64-65)	m 02 10 1657 Notre-Dame de Québec
74-75	Guillaume Morel & Françoise Pelletier	m 30 10 1679 Ste-Anne-de-Beaupré (Montmorency)
76-77	Joseph Bonneau & Madeleine Duchesne (= 42-43)	m 11 04 1684 Saint-François I. O. (Montmorency)
78-79	Sébastien Gingras & Geneviève Guillebourg	m 17 11 1665 cm notaire Pierre Duquet
80-81	Pierre Tremblay & Anne Achon (= 64-65)	m 02 10 1657 Notre-Dame de Québec
82-83	Nicolas Roussin & Madeleine Paradis (= 66-67)	m 26 11 1667 cm notaire Paul Vachon
84-85	Pierre Bonneau & Marie Laurent	du Poitou
86-87	Pierre Duchesne & Catherine Rivet	m 07 01 1666 cm notaire Romain Becquet
88-89	Daniel Perron & Louise Gargottin	m 26 02 1664 Château-Richer (Montmorency)
90-91	Pierre Tremblay & Anne Achon (= 64-65)	m 02 10 1657 Notre-Dame de Québec
92-93	Noël Simard & Madeleine Racine (= 50-51)	m 22 11 1661 Château-Richer (Montmorency)
94-95	Claude Bouchard & Louise Gagné (= 48-49)	m 25 05 1654 Notre-Dame de Québec
96-97	Jacques Bouchard & Noëlle Touschard	du Maine
98-99	Louis Gagné & Marie Michel	du Maine
100-1	Pierre Simard & Suzanne Durand	d'Angoulême

102-3	Étienne Racine & Marguerite Martin	m 22 05 1638	Notre-Dame de Québec
104-5	Jean Gagnon & Marguerite Cauchon	m 29 07 1640	Notre-Dame de Québec
106-7	Robert Drouin & Marie Chapelier	m 29 11 1649	Notre-Dame de Québec
108-9	Pierre Tremblay & Anne Achon (= 64-65)	m 02 10 1657	Notre-Dame de Québec
110-1	Nicolas Roussin & Madeleine Paradis (= 66-67)	m 26 11 1667	cm notaire Paul Vachon
112-3	Pierre Tremblay & Anne Achon (= 64-65)	m 02 10 1657	Notre-Dame de Québec
114-5	Nicolas Roussin & Madeleine Paradis (= 66-67)	m 26 11 1667	cm notaire Paul Vachon
116-7	René Lavoie & Anne Godin	m 19 04 1656	Notre-Dame de Québec
118-9	Claude Bouchard & Louise Gagné (= 48-49)	m 25 05 1654	Notre-Dame de Québec
120-1	Pierre Tremblay & Anne Achon (= 64-65)	m 02 10 1657	Notre-Dame de Québec
122-3	Guillaume Morel & Françoise Pelletier (= 74-75)	m 30 10 1679	Ste-Anne-de-Beaupré (Montmorency)
124-5	Joseph Bonneau & Madeleine Duchesne (= 42-43)	m 11 04 1684	Saint-François I. O. (Montmorency)
126-7	Sébastien Gingras & Geneviève Guillebourg (= 78-9)	m 17 11 1665	cm notaire Pierre Duquet

[Sources: actes de mariage des conjoints dans les registres paroissiaux du Québec]

Tableau 3.8
Table d'ascendance d'Alphonse XII, roi d'Espagne (6 générations)

GÉNÉRATION I		
1	Alphonse XII, roi d'Espagne	
GÉNÉRATION II		
2	François, infant d'Espagne Isabelle II, reine d'Espagne	10 octobre 1846 Madrid, Espagne
GÉNÉRATION III		
4	François-de-Paul, infant d'Espagne	12 juin 1819
5	Louise, princesse des Deux-Siciles	Madrid, Espagne
6	Ferdinand VII, roi d'Espagne	11 décembre 1829
7	Christine, princesse des Deux-Siciles	Madrid, Espagne
GÉNÉRATION IV		
8	Charles IV, roi d'Espagne	4 septembre 1765
9	Louise, princesse de Parme	San Ildefonso, Espagne
10	François I^{er}, roi des Deux-Siciles	6 octobre 1802
11	Isabelle, infante d'Espagne	Barcelone, Espagne
12 = 8	Charles IV, roi d'Espagne	4 septembre 1765
13 = 9	Louise, princesse de Parme	San Ildefonso, Espagne
14 = 10	François I^{er}, roi des Deux-Siciles	6 octobre 1802
15 = 11	Isabelle, infante d'Espagne	Barcelone, Espagne

GÉNÉRATION V

16	Charles III, roi d'Espagne	19 juin 1738
17	Marie Amélie, princesse de Saxe	Gaeta, Italie
18	Philippe, duc de Parme	25 octobre 1739
19	Élisabeth, princesse de France	Alcala, Espagne
20	Ferdinand I^{er}, roi des Deux-Siciles	12 mai 1768
21	Caroline, archiduchesse d'Autriche	Caserta, Italie
22 = 12 = 8	Charles IV, roi d'Espagne	4 septembre 1765
23 = 13 = 9	Louise, princesse de Parme	San Ildefonso, Espagne
24 = 16	Charles III, roi d'Espagne	19 juin 1738
25 = 17	Marie Amélie, princesse de Saxe	Gaeta, Italie
26 = 18	Philippe, duc de Parme	25 octobre 1739
27 = 19	Élisabeth, princesse de France	Alcala, Espagne
28 = 20	Ferdinand I^{er}, roi des Deux-Siciles	12 mai 1768
29 = 21	Caroline, archiduchesse d'Autriche	Caserta, Italie
30 = 22 = 12 = 8	Charles IV, roi d'Espagne	4 septembre 1765
31 = 23 = 13 = 9	Louise, princesse de Parme	San Ildefonso, Espagne

GÉNÉRATION VI

32	Philippe V, roi d'Espagne	24 décembre 1714
33	Élisabeth Farnèse, princesse de Parme	Guadalajara, Espagne
34	Frédéric Auguste II, électeur de Saxe	20 août 1719
35	Marie Joséphe, archiduchesse d'Autriche	Vienne, Autriche
36 = 32	Philippe V, roi d'Espagne	24 décembre 1714
37 = 33	Élisabeth Farnèse, princesse de Parme	Guadalajara, Espagne
38	Louis XV, roi de France	5 septembre 1725
39	Marie Leszczyńska, princesse de Pologne	Fontainebleau, France
40 = 24 = 16	Charles III, roi d'Espagne	19 juin 1738
41 = 25 = 17	Marie Amélie, princesse de Saxe	Gaeta, Italie
42	François I ^{er} , duc de Lorraine, empereur	12 novembre 1736
43	Marie Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice	Vienne, Autriche
44 = 40 = 24 = 16	Charles III, roi d'Espagne	19 juin 1738
45 = 41 = 25 = 17	Marie Amélie, princesse de Saxe	Gaeta, Italie
46 = 26 = 18	Philippe, duc de Parme	25 octobre 1739
47 = 27 = 19	Élisabeth, princesse de France	Alcala, Espagne
48 = 36 = 32	Philippe V, roi d'Espagne	24 décembre 1714
49 = 37 = 33	Élisabeth Farnèse, princesse de Parme	Guadalajara, Espagne
50 = 34	Frédéric Auguste II, électeur de Saxe	20 août 1719
51 = 35	Marie Joséphe, archiduchesse d'Autriche	Vienne, Autriche
52 = 48 = 36 = 32	Philippe V, roi d'Espagne	24 décembre 1714
53 = 49 = 37 = 33	Élisabeth Farnèse, princesse de Parme	Guadalajara, Espagne
54 = 38	Louis XV, roi de France	5 septembre 1725
55 = 39	Marie Leszczyńska, princesse de Pologne	Fontainebleau, France
56 = 44 = 40 = 24 = 16	Charles III, roi d'Espagne	19 juin 1738
57 = 45 = 41 = 25 = 17	Marie Amélie, princesse de Saxe	Gaeta, Italie
58 = 42	François I ^{er} , duc de Lorraine, empereur	12 novembre 1736

59 = 43	Marie Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice	Vienne, Autriche
60 = 56 = 44 = 40 = 24 = 16	Charles III, roi d'Espagne	19 juin 1738
61 = 57 = 45 = 41 = 25 = 17	Marie Amélie, princesse de Saxe	Gaeta, Italie
62 = 46 = 26 = 18	Philippe, duc de Parme	25 octobre 1739
63 = 47 = 27 = 19	Élisabeth, princesse de France	Alcala, Espagne

[Sources: *Affonso et al. 1961*, passim; *Dugast-Rouillé 1967*, p. 139 et 142; *GHdA, Fürstliche Häuser*, vol. VI, 1961, p. 18-30, et vol. VIII, 1968, p. 202-207]

3.3 LE CALCUL DU NOMBRE D'ASCENDANTS

Le calcul du nombre d'ascendants fait intervenir les notions de nombre d'ascendants, de nombre d'ascendants connus, de nombre d'ascendants différents, d'implexe des ascendants et de descente.

3.3.1 LE NOMBRE D'ASCENDANTS

Le nombre d'ascendants, qui croît en progression géométrique, double à chaque génération. Le nombre d'ascendants à la génération x , A_x , est calculé par la formule

$$A_x = 2^{x-1}.$$

Ainsi,

- si $x = 1$, $A = 2^0 = 1$ ascendant à la première génération (le probant);
- si $x = 2$, $A = 2^1 = 2$ ascendants à la deuxième génération (le père et la mère du probant);
- si $x = 5$, $A = 2^4 = 16$ ascendants à la cinquième génération (les trisaïeux du probant);
- et si $x = 10$, $A = 2^9 = 512$ ascendants à la dixième génération.

Le nombre d'ascendants de la première à la seizième génération est fourni au tableau 3.5. On y remarque, d'une part, que le numéro d'ascendant de l'ancêtre agnatique correspond au nombre d'ascendants de sa génération, et, d'autre part, que le nombre d'ascendants *cumulé* à la génération x est calculé par la formule $2^x - 1$. Ainsi,

$$\begin{aligned} 2^1 - 1 &= 2 - 1 = 1, \\ 2^2 - 1 &= 4 - 1 = 3, \\ 2^5 - 1 &= 32 - 1 = 31, \\ \text{et } 2^{10} - 1 &= 1024 - 1 = 1023. \end{aligned}$$

On appelle quartiers les ascendants d'une *génération particulière*. Ainsi, les 16 quartiers d'un probant sont ses 16 trisaïeux ou ascendants de cinquième génération. Par extension, les quartiers sont assimilés à l'ensemble des ascendants du probant jusqu'à et y compris la génération visée, puisque pour identifier les ascendants de la génération la plus éloignée, il faut passer par les générations intermédiaires.

3.3.2 LE NOMBRE D'ASCENDANTS CONNUS

Il n'existe *pas* de table d'ascendance complète sur un nombre indéfini de générations: d'un côté, le risque d'ignorer l'identité d'un certain nombre d'ascendants augmente avec le nombre de générations; et d'un autre côté, tout ascendant ou couple parental inconnu ampute les générations ultérieures d'un nombre d'ascendants qui croît en progression géométrique. On distingue donc l'**ascendant connu**, ascendant dont on connaît l'identité, de l'**ascendant inconnu**, ascendant dont on ignore l'identité. En génétique, le *dernier ascendant connu* d'une ligne ascendante est appelé **fondateur**.

Le *degré de complétude* d'une table d'ascendance se mesure par l'indice de complétude d'une table d'ascendance. L'**indice de complétude d'une table d'ascendance**, C_x , est le rapport des ascendants connus aux ascendants attendus, à chaque génération x . Il se calcule par la formule

$$C_x = \frac{\text{ascendants connus}}{\text{ascendants attendus}}$$

où les *ascendants attendus* sont donnés par la formule 2^{x-1} (section 3.3.1). On peut aussi calculer un indice de complétude *cumulé*, rapport de l'ensemble des ascendants connus à l'ensemble des ascendants attendus *jusqu'à* la génération x .

Tableau 3.9
Indices de complétude de la table d'ascendance de François-Xavier Jetté
et de Marie-Catherine Jetté

génération	ascendants attendus		ascendants connus		indices de complétude par génération	indices de complétude cumulés
	par gén.	cumulés	par gén.	cumulés		
I	1	1	1	1	1/1 = 1,00	1/1 = 1,00
II	2	3	2	3	2/2 = 1,00	3/3 = 1,00
III	4	7	4	7	4/4 = 1,00	7/7 = 1,00
IV	8	15	8	15	8/8 = 1,00	15/15 = 1,00
V	16	31	16	31	16/16 = 1,00	31/31 = 1,00
VI	32	63	32	63	32/32 = 1,00	63/63 = 1,00
VII	64	127	64	127	64/64 = 1,00	127/127 = 1,00
VIII	128	255	128	255	128/128 = 1,00	255/255 = 1,00
IX	256	511	250	505	250/256 = 0,98	505/511 = 0,99
X	512	1 023	495	1 000	495/512 = 0,97	1 000/1 023 = 0,98
XI	1 024	2 047	925	1 925	925/1 024 = 0,90	1 925/2 047 = 0,94
XII	2 048	4 095	1 505	3 430	1 505/2 048 = 0,74	3 430/4 095 = 0,84
XIII	4 096	8 191	2 124	5 554	2 214/4 096 = 0,52	5 554/8 191 = 0,68
XIV	8 192	16 383	3 144	8 698	3 144/8 192 = 0,38	8 698/16 383 = 0,53
XV	16 384	32 767	5 660	14 358	5 660/16 384 = 0,35	14 358/32 767 = 0,44

[Source: notes personnelles de l'auteur]

Le tableau 3.9 et le tableau 3.10 illustrent le mode de calcul de l'indice de complétude d'une table d'ascendance à partir des tables d'ascendance de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté, d'une part, et de Charles, prince de Galles, d'autre part. Deux séries de résultats y apparaissent: celui de l'indice par génération et celui de l'indice cumulé à chaque génération.

Tableau 3.10
Indices de complétude de la table d'ascendance de Charles, prince de Galles

génération	ascendants attendus		ascendants connus		par génération	indices de complétude cumulés
	par gén.	cumulés	par gén.	cumulés		
I	1	1	1	1	1/1 = 1,00	1/1 = 1,00
II	2	3	2	3	2/2 = 1,00	3/3 = 1,00
III	4	7	4	7	4/4 = 1,00	7/7 = 1,00
IV	8	15	8	15	8/8 = 1,00	15/15 = 1,00
V	16	31	16	31	16/16 = 1,00	31/31 = 1,00
VI	32	63	32	63	32/32 = 1,00	63/63 = 1,00
VII	64	127	64	127	64/64 = 1,00	127/127 = 1,00
VIII	128	255	125	252	125/128 = 0,98	252/255 = 0,99
IX	256	511	235	487	235/256 = 0,92	487/511 = 0,95
X	512	1 023	434	921	434/512 = 0,85	921/1 023 = 0,90
XI	1 024	2 047	813	1 734	813/1 024 = 0,79	1 734/2 047 = 0,85
XII	2 048	4 095	1 567	3 301	1 567/2 048 = 0,77	3 301/4 095 = 0,81
XIII	4 096	8 191	3 054	6 355	3 054/4 096 = 0,75	6 355/8 191 = 0,78
XIV	8 192	16 383	5 978	12 333	5 978/8 192 = 0,73	12 333/16 383 = 0,75
XV	16 384	32 767	11 477	23 810	11 477/16 384 = 0,70	23 810/32 767 = 0,73

[Source: d'après *Paget 1977*, vol. II, p. 480]

On y observe notamment qu'en comparaison des indices de complétude de la table d'ascendance du prince de Galles, ceux de la table d'ascendance des enfants Jetté sont identiques et égaux à l'unité jusqu'à la septième génération, plus élevés de la huitième à la onzième génération, mais plus faibles de la douzième génération à la quinzième génération, où les indices des enfants Jetté déclinent rapidement jusqu'au tiers des ascendants attendus, tandis que les indices du prince de Galles s'abaissent modérément et demeurent aux deux tiers des ascendants attendus. Par ailleurs, les indices cumulés font ressortir autrement ces différences. Ainsi, jusqu'à la onzième génération, on connaît 94% des ascendants des enfants Jetté et 85% de ceux du prince de Galles, mais à la quinzième génération, on ne connaît plus que 44% des ascendants des enfants Jetté et encore 73% de ceux du prince de Galles.

3.3.3 LE NOMBRE D'ASCENDANTS DIFFÉRENTS

Le doublement du nombre d'ascendants à chaque génération est une notion *théorique*. Il représente le nombre d'**ascendants attendus**, dans l'hypothèse où aucun ascendant n'apparaît plus d'une fois dans la table d'ascendance du probant. En réalité, *des ascendants apparaissent plus d'une fois* dans une table d'ascendance, de sorte que les ascendants attendus ne sont *pas tous des personnes distinctes*. On distingue donc l'**ascendant différent**, ascendant *mentionné pour la première fois* dans une table d'ascendance, de l'**ascendant répété**, ascendant *déjà mentionné* dans une table d'ascendance.

La notion d'ascendant répété ne doit cependant *pas être confondue*, ni avec celle de *souche*, personne à l'origine d'une parenté par consanguinité en ligne collatérale (section 1.3.2.2), ni avec celle d'**ascendant commun**, ascendant mentionné dans l'ascendance de plus d'une personne. Ainsi, par exemple (tableau 3.7 et figure 3.3),

- Étienne Tremblay, qui est à la fois l'ascendant 18 et l'ascendant 30 du probant Denis Tremblay, est à la fois un ascendant répété de Denis Tremblay, la souche d'une parenté par consanguinité entre son père Denis Tremblay et sa mère Ursule Bouchard et un ascendant commun de ces derniers;
- par ailleurs, Louis Tremblay, père d'Étienne Tremblay, qui est à la fois l'ascendant 36 et l'ascendant 60 du probant Denis Tremblay, est un ascendant répété de Denis Tremblay et un ascendant commun de ses père et mère, mais pas une souche;
- enfin, Nicolas Tremblay, l'ascendant 16 du probant Denis Tremblay, n'est ni un ascendant répété de Denis Tremblay, ni une souche, mais il est vraisemblablement l'ascendant commun du probant et d'un certain nombre d'autres personnes.

Dans cette perspective, le nombre d'ascendants correspond à un *maximum* théorique d'ascendants différents. Mais à partir d'une génération plus ou moins éloignée du probant, le nombre d'ascendants *différents* est nécessairement *inférieur* au nombre d'ascendants attendus calculé par la formule, en raison de la *présence incontournable d'ascendants répétés*. Le phénomène de la répétition d'ascendants est abordé sous quatre angles: son sens, sa raison d'être, le signalement des ascendants répétés et le déplacement des générations.

3.3.3.1 LE SENS DE LA RÉPÉTITION D'ASCENDANTS

La répétition d'ascendants signifie qu'entre au moins deux ascendants quelconques du probant, il existe au moins une *parenté par consanguinité en ligne collatérale* (section 1.3.2.1). Ainsi, Martin Boulet est mentionné deux fois dans l'ascendance de Joseph Turcot: comme ascendant numéro 12 et comme ascendant numéro 22 (tableau 3.6 et figure 3.2). C'est la souche, comme numéro 12, de la mère du probant Josèphe Boulet, et comme numéro 22, du père du probant Vital Turcot, lesquels étaient apparentés par consanguinité du 2^e au 3^e degré en ligne collatérale.

3.3.3.2 LA RAISON D'ÊTRE DE LA RÉPÉTITION D'ASCENDANTS

La répétition d'ascendants est un phénomène à la fois inéluctable et généralisé: d'une part, le nombre d'ascendants différents ne peut pas dépasser la limite absolue constituée par la *population passée de la Terre*, et, d'autre part, ce nombre d'ascendants différents possible est rogné par la pratique universelle de l'*endogamie* sous toutes ses formes, mais principalement par l'*endogamie géographique*.

Ainsi, en admettant que la durée moyenne d'une génération soit de trente ans, un probant né vers 1980 a, vers l'an 900, c'est-à-dire à la trente-sixième génération, près de 35 milliards d'ascendants (plus précisément, 34 359 738 368). La population de la Terre n'atteignant à l'époque que quelque 300 millions d'habitants, il est manifestement nécessaire que ses ascendants ne soient pas tous différents. Par ailleurs, à supposer que ces 300 millions de terriens vivant il y a onze siècles aient tous été féconds, chacun apparaîtrait en moyenne plus de cent fois dans l'ascendance de tous les terriens d'aujourd'hui, qu'ils soient Arabes, Bantous, Chinois, Mayas ou Scandinaves. Ce qui est plus probable, c'est qu'en raison de l'*endogamie géographique*, certaines personnes même fécondes n'apparaissent *jamais* dans l'ascendance d'un probant particulier, tandis que d'autres y figurent des milliers de fois. Ainsi, malgré une douzaine de générations en terre d'Amérique, plusieurs Québécois d'origine française n'ont aucun ascendant amérindien; il serait étonnant qu'il s'en trouvât vers l'an 900, avant que leurs ancêtres ne traversent l'Atlantique.

3.3.3.3 LE SIGNALEMENT DES ASCENDANTS RÉPÉTÉS

Le signalement des ascendants répétés à l'intérieur d'une table d'ascendance suit la procédure suivante, illustrée au tableau 3.6, au tableau 3.7 et au tableau 3.8.

- Par convention, la *première mention* d'un ascendant correspond à son *plus petit numéro* d'ascendant.
- On inscrit les noms et numéros de *tous* les ascendants; puis, à chaque répétition d'un ascendant quelconque, on renvoie à sa première mention, ou même à chacune de ses mentions antérieures.
- Si un ascendant est répété, sa notice *ne comprend*, à chaque répétition, que les trois renseignements suivants: son numéro d'ascendant, son nom et l'inscription, à titre de *renvoi*, du numéro d'ascendant porté lors de sa première mention. S'il s'agit d'un couple d'ascendants, on peut également conserver la date et le lieu de mariage.

Ainsi, au tableau 3.6, le couple formé de Martin Boulet et de Louise Lemieux apparaît deux fois: en premier lieu, à la quatrième génération, sous les numéros d'ascendant 12 et 13, et en deuxième lieu, à la cinquième génération, sous les numéros d'ascendant 22 et 23; la deuxième mention du couple porte également les numéros d'ascendant 12 et 13, à titre de renvoi à sa première mention. Le même procédé de signalement est employé au tableau 3.7 où figurent, par exemple, les sept mentions du couple Pierre Tremblay et Anne Achon sous les numéros d'ascendant 64-65, 72-73, 80-81, 90-91, 108-109, 112-113 et

120-121, et au tableau 3.8 où figurent, par exemple, les six mentions du roi d'Espagne Charles III, sous les numéros d'ascendant 16, 24, 40, 44, 56 et 60.

3.3.3.4 LE DÉPLACEMENT DES GÉNÉRATIONS

Le signalement des ascendants répétés par génération fait ressortir une particularité de la table d'ascendance: le **déplacement des générations**, phénomène par lequel un *même* ascendant apparaît à des générations *différentes*.

Le déplacement des générations à l'intérieur d'une même table d'ascendance s'explique par la *variation dans la durée* séparant le mariage des parents de celui de l'enfant. Ainsi, dès la génération V, les mariages des ascendants des enfants de l'auteur s'étalent de 1845 à 1902 (tableau 3.18); l'écart entre les années-limites de mariage atteint près d'un siècle à la génération VIII (1727-1822) et près d'un siècle et demi à la génération XI (1629-1751).

Cette variation résulte de divers facteurs: rang de naissance, âge au mariage, sexe, rang du mariage des parents, etc. En règle générale, par exemple, l'aîné se marie avant le cadet et les filles se marient plus jeunes que les garçons. De plus, une combinaison de facteurs agissant dans le même sens (aînée du premier lit ou benjamin du second lit) peut accroître l'importance du décalage. C'est lorsque le déplacement des générations affecte des ascendants du probant qui sont collatéraux l'un de l'autre que leur souche est répétée à des générations différentes. Ainsi, Martin Boulet est à la fois bisaïeul et trisaïeul de Joseph Turcot, parce que son père a épousé sa tante à la mode de Bretagne, et Charles IV est à la fois doublement bisaïeul et trisaïeul d'Alphonse XII, parce que ses deux aïeuls (François-de-Paul et Ferdinand VII) ont épousé leurs nièces, filles de leur sœur Isabelle.

3.3.4 L'IMPLEXE DES ASCENDANTS

3.3.4.1 LA DÉFINITION DE L'IMPLEXE DES ASCENDANTS

L'**implexe des ascendants**, connu aussi sous le nom d'*implexe des ancêtres*, I_x , est le rapport des ascendants différents aux ascendants attendus, à chaque génération x . Il se calcule par la formule

$$I_x = \frac{\text{ascendants différents}}{\text{ascendants attendus}}$$

où les *ascendants attendus* sont donnés par la formule 2^{x-1} (section 3.3.1) et les *ascendants différents* correspondent aux ascendants qui n'ont jamais été mentionnés auparavant, ni dans la génération où on calcule l'implexe, ni dans les générations antérieures (section 3.3.3).

L'implexe peut s'interpréter comme un indice *global* de la parenté par consanguinité du probant: plus il est faible, plus cette parenté par consanguinité est élevée.

3.3.4.2 LE CALCUL DE L'IMPLEXE DES ASCENDANTS

L'implexe, rapport des ascendants *différents* aux ascendants *attendus*, se formule par génération sur une table d'ascendance où, en principe, *tous* les quartiers ont été identifiés. Cependant, tant que le nombre d'*ascendants inconnus* ne dépasse pas une fraction *raisonnable* du total des ascendants attendus, on fait l'*hypothèse* que, pendant *quelques* générations, les ascendants inconnus sont différents, *et* les uns des autres, *et* des ascendants connus. L'extension à donner aux épithètes *raisonnable* et *quelques* repose sur l'évaluation du risque de répétitions d'ascendants, risque proportionnel au degré d'endogamie appréhendé.

Ainsi, les enfants Jetté comptent, à la neuvième génération, un ascendant allemand et une ascendante américaine dont les quartiers sont inconnus. En calculant les implexes de leurs ascendants (tableau 3.13), on a supposé qu'au moins jusqu'à la quinzième génération, les ascendants de ces deux personnes étaient tous différents entre eux et par rapport aux autres. L'hypothèse est vraisemblable. Par contre, des lacunes apparaissent dès la huitième génération dans la table d'ascendance de Charles, prince de Galles, et elles s'y multiplient dans les générations subséquentes [Paget 1977]. En calculant les implexes de ses ascendants (tableau 3.14), on a supposé que ses ascendants inconnus étaient tous différents entre eux et par rapport aux autres jusqu'à la dix-huitième génération. L'hypothèse est moins vraisemblable, mais incontournable.

Certes, on pourrait redéfinir ou remplacer l'implexe des ascendants par le rapport des ascendants différents aux seuls ascendants *connus* et le nommer, par exemple, *rapport de consanguinité*. Mais on perdrait en retour la base de comparaison uniforme que constituent les ascendants attendus.

Le tableau 3.11 et le tableau 3.12 illustrent le mode de calcul de l'implexe des ascendants, à partir des tables d'ascendance de Denis Tremblay (tableau 3.7) et d'Alphonse XII, roi d'Espagne (tableau 3.8). On y remarque qu'à la génération supérieure, le nombre

Tableau 3.11
Calcul des implexes des ascendants de Denis Tremblay

génération	ascendants attendus	ascendants répétés	ascendants différents	implexe des ascendants
I	1	0	1	1/1 = 1,00
II	2	0	2	2/2 = 1,00
III	4	0	4	4/4 = 1,00
IV	8	0	8	8/8 = 1,00
V	16	2	14	14/16 = 0,88
VI	32	12	20	20/32 = 0,63
VII	64	36	28	28/64 = 0,44

[Source: tableau 3.6]

d'ascendants répétés de la génération inférieure double, à l'instar des ascendants attendus; la valeur d'un implexe ne peut donc *jamais monter*, mais seulement *rester stable* (comme entre la deuxième et la troisième génération), ou *décroître*, si de nouvelles répétitions d'ascendants sont observées à la génération supérieure.

Tableau 3.12
Calcul des implexes des ascendants d'Alphonse XII, roi d'Espagne

génération	ascendants attendus	ascendants répétés	ascendants différents	implexe des ascendants
I	1	0	1	1/1 = 1,00
II	2	0	2	2/2 = 1,00
III	4	0	4	4/4 = 1,00
IV	8	4	4	4/8 = 0,50
V	16	10	6	6/16 = 0,38
VI	32	24	8	8/32 = 0,25

[Source: tableau 3.7]

Tableau 3.13
Implexes des ascendants de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté

génération	ascendants attendus	ascendants répétés	ascendants inconnus	ascendants différents identifiés	implexe des ascendants
I	1	0	0	1	1/1 = 1,00
II	2	0	0	2	2/2 = 1,00
III	4	0	0	4	4/4 = 1,00
IV	8	0	0	8	8/8 = 1,00
V	16	0	0	16	16/16 = 1,00
VI	32	0	0	32	32/32 = 1,00
VII	64	2	0	62	62/64 = 0,97
VIII	128	6	0	122	122/128 = 0,95
IX	256	18	6	232	238/256 = 0,93
X	512	63	17	432	449/512 = 0,88
XI	1 024	212	99	713	812/1 024 = 0,79
XII	2 048	557	543	948	1 491/2 048 = 0,73
XIII	4 096	1 263	1 972	861	2 833/4 096 = 0,69
XIV	8 192	2 617	5 048	527	5 575/8 192 = 0,68
XV	16 384	5 249	10 724	411	11 135/16 384 = 0,68

[Source: notes personnelles de l'auteur]

Tableau 3.14
Implexes des ascendants de Charles, prince de Galles

génération	ascendants attendus	ascendants répétés	ascendants inconnus	ascendants différents identifiés	implexe des ascendants
I	1	0	0	1	1/1 = 1,00
II	2	0	0	2	2/2 = 1,00
III	4	0	0	4	4/4 = 1,00
IV	8	0	0	8	8/8 = 1,00
V	16	0	0	16	16/16 = 1,00
VI	32	4	0	28	28/32 = 0,88
VII	64	14	0	50	50/64 = 0,78
VIII	128	43	3	82	85/128 = 0,66
IX	256	104	21	131	152/256 = 0,59
X	512	229	78	205	283/512 = 0,55
XI	1 024	509	211	304	515/1 024 = 0,50
XII	2 048	1 127	481	440	921/2 048 = 0,45
XIII	4 096	2 400	1 042	654	1 696/4 096 = 0,41
XIV	8 192	5 022	2 214	956	3 170/8 192 = 0,39
XV	16 384	10 250	4 907	1 227	6 134/16 384 = 0,37
XVI	32 768	20 803	10 246	1 719	11 965/32 768 = 0,37
XVII	65 536	41 979	21 129	2 428	23 557/65 536 = 0,36
XVIII	131 072	84 552	43 468	3 052	46 520/131 072 = 0,35

[Source: d'après *Paget 1977*, vol. II, p. 480]

3.3.5 LA DESCENTE

3.3.5.1 LA DÉFINITION DE LA DESCENTE

On appelle **descente** le tableau généalogique représentant les lignes reliant un probant à un ascendant figurant plus d'une fois dans une table d'ascendance. Une descente exprime graphiquement la *consanguinité* entraînée par les apparitions multiples d'un ancêtre particulier dans l'ascendance d'un individu. La figure 3.2 représente la descente de Martin Boulet sur Joseph Turcot, la figure 3.3 représente la descente de Pierre Tremblay et d'Anne Achon sur Denis Tremblay, et la figure 3.4 représente la descente de Charles III, roi d'Espagne, sur Alphonse XII, roi d'Espagne.

Une descente, résumé d'une table d'ascendance pré-existante, peut s'en tenir à l'information minimale: les *symboles* de parenté, les *noms* des ascendants constituant chacune des lignes et leurs *numéros d'ascendants*. Mais par souci de clarté ou de précision, il est parfois indispensable d'allonger la mention des personnes au moyen de renseignements supplémentaires: année de naissance, de mariage ou de décès, ou nom du conjoint, par exemple.

3.3.5.2 LE DESSIN D'UNE DESCENTE

Le dessin d'une descente à partir d'une table d'ascendance suit la procédure suivante, illustrée par les exemples de la figure 3.2, de la figure 3.3 et de la figure 3.4. Les noms des personnes impliquées sont inscrits en gras dans le tableau 3.6, le tableau 3.7 et le tableau 3.8.

- Chaque ligne est suivie *de haut en bas*, c'est-à-dire de l'ascendant-souche (Martin Boulet, Pierre Tremblay, Charles III) au probant (Joseph Turcot, Denis Tremblay, Alphonse XII).
- Le dessin des lignes conserve, de préférence, l'*ordre numérique* des numéros d'ascendant de l'ascendant-souche, du plus petit au plus grand (Martin Boulet: 12, 22; Pierre Tremblay: 64, 72, ..., 120; Alphonse XII: 16, 24, ..., 60).
- Les personnes sont reliées par les *symboles de parenté* adéquats (filiation, union ou fraternité).
- Le nom de chaque ascendant est accompagné de chacun des *numéros d'ascendant* qu'il porte, ce qui permet de calculer par la suite le nombre de mentions de cet ascendant dans l'ascendance du probant, puisque le nombre de mentions est égal au nombre de numéros d'ascendant. Ainsi,
 - Madeleine Morin est mentionnée une fois, sous le numéro 5,
 - Martin Boulet est mentionné deux fois, sous les numéros 12 et 22,
 - Pierre Tremblay fils est mentionné quatre fois, sous les numéros 32, 40, 54 et 56,
 - Isabelle II et son père Ferdinand VII sont mentionnés une fois, aux numéros 3 et 6 respectivement,
 - son grand-père Charles IV, quatre fois, aux numéros 8, 12, 22 et 30, et ainsi de suite.

3.3.5.3 LE COMPTAGE DES APPARITIONS DES ASCENDANTS À PARTIR D'UNE DESCENTE

Par ailleurs, on peut compter les apparitions de chaque personne figurant sur une descente, *même en l'absence* des numéros d'ascendant ou du nombre de mentions, à partir des *symboles généalogiques*.

La *lecture* de la descente s'effectue *de bas en haut*, c'est-à-dire du probant (Joseph Turcot, Denis Tremblay, Alphonse XII) à l'ascendant-souche (Martin Boulet, Pierre Tremblay, Charles III).

Le symbole de la *filiation* n'entraîne *aucune* modification dans le nombre des mentions du parent par rapport à l'enfant, comme dans le cas de Madeleine Morin (5) à Véronique Boulet (11), ou de Vincent Tremblay (8) à Nicolas Tremblay (16), ou de François I^{er} des Deux-Siciles (10) à Ferdinand I^{er} des Deux-Siciles (20). En particulier, une ligne formée uniquement de liens de filiation (ligne directe) aboutit à un ascendant-souche unique.

Le symbole du *mariage dédouble* le nombre de lignes; le père et la mère recueillent chacun le même nombre de mentions que leur enfant, comme dans le cas de Vital Turcot (2) et de Josèphe Boulet (3), de Denis Tremblay (2) et d'Ursule Bouchard (3), ou de Ferdinand VII d'Espagne (6) et de Christine des Deux-Siciles (7).

Le symbole de la *fratrie additionne* les nombres des mentions des enfants sur le ou les parents: Martin Boulet est mentionné deux fois, une fois par son fils Isidore et une fois par sa fille Véronique, Pierre Tremblay père est mentionné sept fois, quatre fois par son fils Pierre, deux fois par son fils Louis et une fois par sa fille Jeanne, et Charles IV est mentionné quatre fois, une fois par son fils François-de-Paul, une fois par son fils Ferdinand VII et deux fois par sa fille Isabelle.

3.3.5.4 LA MESURE DE LA CONSANGUINITÉ À PARTIR D'UNE DESCENTE

La descente, représentation de la parenté par consanguinité, constitue un outil commode pour mesurer la parenté par consanguinité existant entre deux personnes quelconques et, en particulier, entre les parents du probant, qu'il s'agisse du mode de calcul juridique (section 1.4) ou du mode de calcul génétique (annexe B).

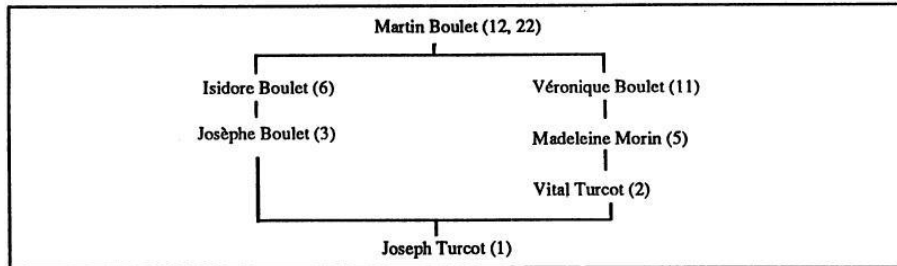
- Ainsi, la figure 3.2 permet d'observer que Vital Turcot (2) était le neveu à la mode de Bretagne de son épouse Josèphe Boulet (3) par leur souche Martin Boulet; autrement dit, ils étaient liés par une parenté du deuxième au troisième degré de consanguinité en ligne collatérale.
- De même, la figure 3.3 permet d'observer, entre autres, que Denis Tremblay (2) et Ursule Bouchard (3) étaient cousins issus de germains par leur arrière-grand-père commun Étienne Tremblay (18, 30); autrement dit, ils étaient liés par une parenté du troisième degré de consanguinité en ligne collatérale.
- Enfin, la figure 3.4 permet d'observer, entre autres, que François, infant d'Espagne (2), et Isabelle II, reine d'Espagne (3), étaient deux fois cousins germains par leurs grands-pères communs Charles IV, roi d'Espagne (8, 12), et François I^{er}, roi des Deux-Siciles (10, 14); autrement dit, ils étaient liés par une double parenté du deuxième degré de consanguinité en ligne collatérale.

3.4 LA FICHE D'ASCENDANCE

Une ascendance peut être considérée comme une *suite ordonnée* de fiches d'ascendance. La **fiche d'ascendance** est l'*arrangement* des renseignements relatifs à un *couple* d'ascendants.

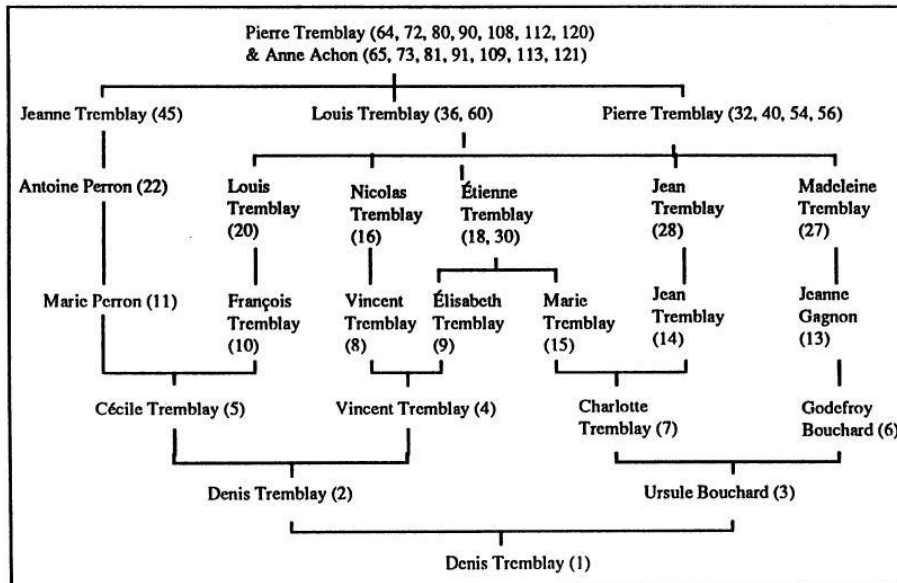
La fiche d'ascendance est un modèle théorique. Son rôle est de déterminer les renseignements requis et leur ordre d'énonciation. Par contre, son dessin, son support matériel (papier, carton, disquette, ...) et son usage (instrument de travail ou publication des résultats) sont *indifférents*. Ainsi, la fiche d'ascendance est représentée aussi bien par les fiches-types du tableau 3.15 et du tableau 3.16 que par les énoncés généalogiques des listes

Figure 3.2
Descente de Martin Boulet sur Joseph Turcot



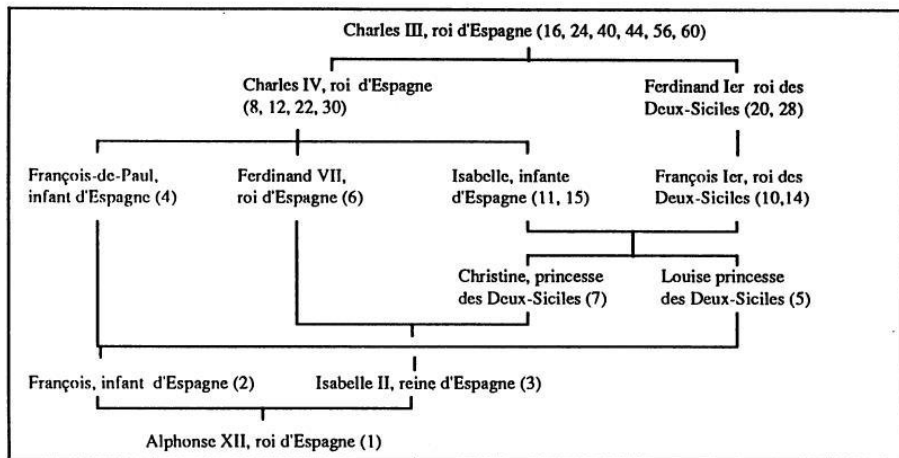
[Source: tableau 3.6]

Figure 3.3
Descente de Pierre Tremblay et d'Anne Achon sur Denis Tremblay



[Source: tableau 3.7]

Figure 3.4
Descente de Charles III, roi d'Espagne, sur Alphonse XII, roi d'Espagne



[Source: tableau 3.8]

d'ascendance du tableau 3.6 et du tableau 3.18. C'est que malgré les différences de présentation, l'inscription et l'ordonnance des renseignements y sont pareillement respectées.

Les deux types de fiches d'ascendance présentées se distinguent par le type de renseignements retenus: les renseignements d'identification (section 2.1.1 et section 2.1.2) ou les faits d'intérêt généalogique (section 2.1.5). Leur description est suivie de l'exposé des procédés de classement des fiches d'ascendance.

3.4.1 LA FICHE D'ASCENDANCE DE TYPE I

La *fiche d'ascendance de type I* est illustrée par l'exemple (fictif) du tableau 3.15. Elle contient trois groupes de renseignements. Les deux premiers groupes sont indispensables à la définition de la fiche; l'ajout du troisième groupe crée un sous-type.

Certains renseignements de nature alphanumérique servent à *situer le couple dans l'ascendance* du probant:

- le numéro de génération,
- les numéros d'ascendant des conjoints
- et le renvoi à l'enfant du couple (dernière ligne de la fiche).

Les renseignements inscrits *en gras* correspondent aux *renseignements d'identification*, normalement fournis par l'acte de mariage:

- les noms des conjoints,
- les noms de leurs parents respectifs,
- et la date et le lieu de leur mariage, événement-origine du couple, et dont les caractéristiques servent à la fois de renseignements d'identification du couple et de renvoi à la source, l'acte de mariage, qui est le document de preuve habituel de l'événement et de l'identité du père et de la mère des mariés.

Les autres renseignements, *d'ordre démographique ou biographique*, sont *facultatifs*. Ils ont en commun de provenir de la *même source* que les précédents:

- l'âge déclaré,
- les professions et les lieux de résidence des conjoints et de leurs parents,
- le décès éventuel d'un parent,
- une dispense éventuelle de parenté
- et le renvoi aux éventuels mariages précédents.

Une table d'ascendance composée de fiches d'ascendance de type I peut être appelée *table d'ascendance de type I*.

Tableau 3.15
Fiche d'ascendance de type I

VII. 68-69

HUDON dit Beaulieu, François, majeur, cultivateur, de Rimouski (Rimouski)

(**Pierre**, journalier & f **Jeanne Robert**) de Longueuil (Chambly)

[1^{er} m 07 septembre 1819 Notre-Dame de Québec:

Catherine Labbé, majeure (Jean Baptiste, maçon et f Rose Demers) de Québec]

m 24 novembre 1836 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) (3-4 consanguinité)

PETIT, Marie Clémence, mineure

(f **Joseph**, tonnelier & **Marie Louise Desrosiers**) de Batiscan

enfant: Anselme m 1865 Thérèse Caron

3.4.2 LA FICHE D'ASCENDANCE DE TYPE II

La *fiche d'ascendance de type II* est illustrée par l'exemple (fictif) du tableau 3.16. Elle contient quatre groupes de renseignements. Les trois premiers groupes sont indispensables à la définition de la fiche; l'ajout du quatrième groupe crée un sous-type.

Tableau 3.16
Fiche d'ascendance de type II

VII. 68-69

HUDON dit Beaulieu, François, cultivateur, de Rimouski (Rimouski)
(**Pierre**, journalier & f **Jeanne Robert**) de Longueuil (Chambly)
n 24 Longueuil (Chambly) b 26 juillet 1789 Notre-Dame de Montréal
d 15 s 16 janvier 1854 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)
[1^{er} m 07 septembre 1819 Notre-Dame de Québec:
Catherine Labbé, majeure (Jean Baptiste, maçon et f Rose Demers) de Québec]

m 24 11 1836 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) (3-4 consanguinité)

PETIT, Marie Clémence
(f **Joseph**, tonnelier & **Marie Louise Desrosiers**) de Batiscan
n et b 03 mai 1816 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)
d 24 s 26 décembre 1899 Saint-François-Xavier de Chicoutimi (Chicoutimi)
[2^e m 14 août 1857 Notre-Dame de Montréal:
Charles DUBOIS, majeur (veuf de Rosalie Meunier) de Beauport (Québec)]

enfant: Anselme m 1865 Thérèse Caron

Certains renseignements de nature alphanumérique servent à *situer le couple dans l'ascendance* du probant:

- le numéro de génération,
- les numéros d'ascendant des conjoints
- et le renvoi à l'enfant du couple (dernière ligne de la fiche).

Les renseignements inscrits *en gras* correspondent aux *renseignements d'identification*, normalement fournis par l'acte de mariage:

- les noms des conjoints,
- les noms de leurs parents respectifs,
- et la date et le lieu de leur mariage, événement-origine du couple, et dont les caractéristiques servent à la fois de renseignements d'identification du couple et de renvoi à la source, l'acte de mariage, qui est le document de preuve habituel de l'événement et de l'identité du père et de la mère des mariés.

Les renseignements inscrits *en italique* correspondent à l'information *d'ordre démographique*, normalement fournie par les actes de baptême, de mariage et de sépulture:

- les dates et lieux de naissance, de baptême, de décès et de sépulture des ascendants,
- ainsi que la mention d'autres mariages éventuels des ascendants (noms des conjoints et de leurs parents, dates et lieux du mariage).

Les autres renseignements, *d'ordre biographique*, sont *facultatifs*. Ils ont en commun de provenir de la *même source* que les précédents. Ce sont les professions et les lieux de résidence des conjoints et de leurs parents.

Une table d'ascendance composée de fiches d'ascendance de type II peut être appelée *table d'ascendance de type II*.

3.4.3 LES PROCÉDÉS DE CLASSEMENT DES FICHES D'ASCENDANCE

Les fiches d'ascendance sont classées par ordre numérique *et* par ordre alphabétique. Les deux systèmes de classement sont complémentaires. L'ordre *numérique* suit la séquence des numéros d'ascendant. Il est employé aussi bien dans le tableau que dans la liste d'ascendance, modes de présentation exposés à la section 3.5. L'ordre *alphabétique* repose sur l'orthographe des noms des personnes formant le *couple* d'ascendants. La *triade* formée des noms des conjoints et de l'année de leur mariage suffit normalement à départager les couples homonymes. Dotée d'un renvoi aux numéros d'ascendant du couple, elle sert d'*index onomastique* au tableau ou à la liste d'ascendance.

Pour départager les cas d'homonymie, le classement alphabétique des fiches d'ascendance fait intervenir, successivement et *dans l'ordre d'énumération*, les éléments d'information suivants et dont la séquence suit le degré de discrimination généralement observé pour chacun des éléments. Son application est illustrée au tableau 3.17 et au tableau 3.18.

Si le classement est fait *au nom de l'homme*:

- le patronyme de l'homme,
- le patronyme de la femme,
- l'année du mariage, traitée par ordre chronologique,

Tableau 3.17
Classement alphabétique de fiches d'ascendance

CLASSEMENT AU NOM DE L'HOMME			CLASSEMENT AU NOM DE LA FEMME		
nom de l'époux	année du mariage	nom de l'épouse	nom de l'épouse	année du mariage	nom de l'époux du mariage
Dion, Joseph	1852	Bourbeau, Esther	Bourbeau, Esther	1852	Dion, Joseph
Renaud, Jean	1698	Bourbeau, Marie	Charron, Thérèse	1747	Dion, François
Dion, Joseph	1852	Bourbeau, Esther	Charron, Thérèse	1747	Dion, François
Dion, François	1747	Charron, Thérèse	Charron, Angélique	1687	Renaud, Jean
Dion, François	1747	Charron, Thérèse	Charron, Thérèse	1747	Dion, François
Dion, Charles	1765	Charron, Louise	Charron, Louise	1765	Dion, Charles
Dion, Charles	1765	Charron, Louise	Charron, Louise	1765	Dion, Charles
Dion, François	1765	Charron, Louise	Charron, Marie	1765	Dion, Charles
Dion, François	1765	Charron, Louise	Charron, Marie	1765	Dion, Charles
Dion, François	1765	Charron, Marie	Charron, Marie	1765	Dion, Louis

- le prénom de l'homme
- et le prénom de la femme.

Si le classement est fait *au nom de la femme*:

- le patronyme de la femme,
- le patronyme de l'homme,
- l'année du mariage, traitée par ordre chronologique,
- le prénom de la femme
- et le prénom de l'homme.

Par ailleurs, si un, deux ou trois des quatre éléments nominatifs attendus sont *absents* de la mention de couple, comme cela peut se produire à l'occasion, notamment au cours de la reconstitution des familles à partir des registres paroissiaux (section 5.1.7.3, paragraphe 2), cette lacune projette la fiche *au début* de la série partageant les mêmes caractéristiques nominatives subsistantes, quelle que soit la date de l'acte. Ainsi,

- une mention *Michel Gagnon & N... Rivard* datée de 1824, précéderait au classement une mention *Michel Gagnon & Catherine Rivard*, datée de 1765,
- une mention *Michel Gagnon & N... N...* précéderait au classement toutes les mentions de couple où l'homme s'appelle *Michel Gagnon*,
- une mention *N... Gagnon & N... N...* précéderait au classement toutes les mentions de couple où l'homme porte le patronyme de *Gagnon*,
- une mention *Michel N... & Catherine Rivard* précéderait au classement toutes les mentions de couple où le patronyme de l'homme est connu, tandis que s'il existait plus d'une mention commençant par *Michel N...*, le classement ferait alors intervenir le nom de la femme,
- et une mention *N... N... & Catherine Rivard* précéderait au classement toutes les mentions de couple où le patronyme de l'homme est connu, tandis que s'il existait plus d'une mention commençant par *N... N...*, le classement ferait alors intervenir le nom de la femme.

3.5 LA PRÉSENTATION DE LA TABLE D'ASCENDANCE

Il existe deux modes de présentation de la table d'ascendance: le tableau d'ascendance et la liste d'ascendance.

3.5.1 LE TABLEAU D'ASCENDANCE

Le **tableau d'ascendance** est un tableau généalogique représentant une table d'ascendance.

Les multiples dessins du tableau d'ascendance qui ont été inventés ont pris l'une ou l'autre des quatre formes génériques suivantes: circulaire, semi-circulaire, horizontale ou

verticale. Mais les dessins à la fois les plus pratiques et les plus pratiqués sont le tableau d'ascendance *semi-circulaire*, ou tableau d'ascendance en *éventail* [Gingras 1973], et le tableau d'ascendance *horizontal* (figure 3.5). Le nombre de générations qui peuvent être représentées sur un tableau d'ascendance varie en fonction du dessin et des dimensions du tableau: de quatre à six générations sur une feuille d'environ vingt par trente centimètres à une douzaine de générations sur un tableau dépassant le mètre carré.

L'*avantage* du tableau d'ascendance est son aspect *visuel*. À l'instar de toute représentation graphique, il se prête à l'appréhension globale et immédiate des relations de parenté entre les personnes qui y sont mentionnées. Il convient, en particulier, à la représentation murale d'une table d'ascendance.

L'*inconvenient* du tableau d'ascendance est sa *rigidité*. Il est coincé entre, d'une part, les exigences de la progression géométrique du nombre d'ascendants, et, d'autre part, les limites esthétiques et matérielles d'une représentation graphique. Ainsi, même limitée à l'information généalogique essentielle, la représentation d'une table d'ascendance relativement étendue (au-delà de six ou sept générations) oblige à créer des tableaux aux dimensions de plus en plus inconfortables, aussi bien à la rédaction qu'à la manipulation. Par ailleurs, un tableau d'ascendance linéaire (horizontal ou vertical) parfaitement proportionné accorde à chaque ascendant d'une génération donnée un espace inversement proportionnel au nombre d'ascendants de cette génération; la congestion atteint tôt ou tard les générations supérieures. Un tableau d'ascendance circulaire (ou semi-circulaire) ne résout ce problème qu'au prix d'une forte consommation d'espace.

Le *compromis* le plus élégant est la *multiplication de tableaux horizontaux*, de format courant (de l'ordre de 20 × 30 centimètres), simple ou double, et portant chacun cinq ou six générations (figure 3.5). La validité de ce compromis est attestée par la régularité de sa pratique, aussi bien à l'étape de la recherche qu'à celle de la publication [Isenburg 1932, Rübel 1939].

3.5.2 LA LISTE D'ASCENDANCE

La *liste d'ascendance* est l'expression d'une table d'ascendance sous forme de liste. Les tables d'ascendance du tableau 3.6, du tableau 3.7, du tableau 3.8 et du tableau 3.18 sont des listes d'ascendance.

L'*inconvenient* de la liste d'ascendance est son *manque d'attrait*. Elle présente cependant l'*avantage* de la *souplesse*: d'un côté, l'espace réservé à chaque ascendant n'est ni distendu ni comprimé comme dans un tableau, et d'un autre côté, la quantité de renseignements par ascendant peut varier à l'infini sans compromettre la disposition de l'ensemble.

Mais quel que soit le mode de présentation retenu, un *index onomastique alphabétique des couples d'ascendants* accompagne la présentation d'une table d'ascendance (tableau 3.18). Il est rédigé selon les règles de classement exposées précédemment (section 3.4.3) et il renvoie aux numéros d'ascendant.

Figure 3.5
Table d'ascendance de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté
(5 générations). Tableau d'ascendance horizontal

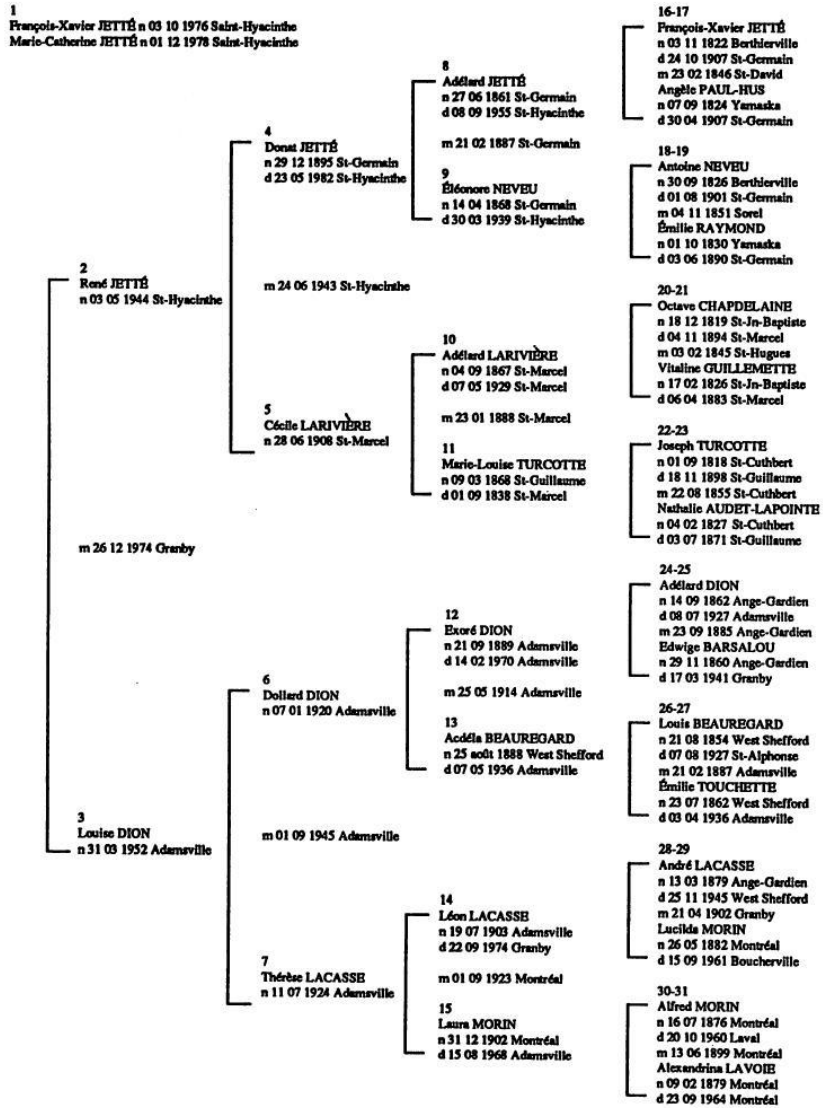


Tableau 3.18
Table d'ascendance de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté
(7 générations). Liste d'ascendance

GÉNÉRATION I

- 1 **JETTÉ, Joseph Alexandre Pierre *François-Xavier***
n 3 hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe b 31 octobre 1976 Sainte-Rosalie (Bagot)
- JETTÉ, Marie-Catherine Véronique Caroline Virginie**
n 1^{er} hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe b 17 décembre 1978 Sainte-Prudentienne de Roxton-Pond (Shefford)

GÉNÉRATION II

- 2 **JETTÉ, Joseph Jean-Pierre Marcel *René*, professeur d'histoire, démographe et généalogiste**
n 3 hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe b 7 mai 1944 cathédrale de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
m 26 décembre 1974 Notre-Dame de Granby (Shefford)
- 3 **DION, Marie Gertrude Berthe *Louise***
n 31 mars b 2 avril 1952 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)

GÉNÉRATION III

- 4 **JETTÉ, Joseph Rodolphe *Donat*, cultivateur, puis journalier**
n et b 29 décembre 1895 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
d 23 Hôtel-Dieu s 24 mai 1982 cathédrale de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
[1^{er} m 9 janvier 1929 Sainte-Hélène (Bagot): Virginie Héту (Joseph & Amanda Boucher)]
m 24 juin 1943 cathédrale de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
- 5 **LARIVIÈRE, Marie Marguerite *Cécile*, institutrice**
n 28 b 29 juin 1908 Saint-Marcel (Richelieu)
- 6 **DION, Joseph Adrien *Dollard*, cultivateur**
n 7 b 8 janvier 1920 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
m 1^{er} septembre 1945 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
- 7 **LACASSE, Marie Alexandrina *Thérèse* Bertha**
n 11 b 12 juillet 1924 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)

GÉNÉRATION IV

- 8 **JETTÉ, Adélard, cultivateur**
n 27 b 28 juin 1861 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
d 8 Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe s 11 septembre 1955 Saint-Eugène-de-Grantham (Drummond)
m 21 février 1887 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
- 9 **NEVEU, *Éléonore***
n 14 b 15 avril 1868 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
d 30 mars Saint-Hyacinthe s 2 avril 1939 Saint-Eugène-de-Grantham (Drummond)
- 10 **LARIVIÈRE, Adélard, cultivateur**
n 4 b 7 septembre 1867 Saint-Marcel (Richelieu)
d 7 s 10 mai 1929 Saint-Marcel (Richelieu)
m 23 janvier 1888 Saint-Marcel (Richelieu)
- 11 **TURCOT, Marie-Louise Alexandrine, institutrice**
n 9 b 10 mars 1868 Saint-Guillaume (Yamaska)
d 1^{er} s 3 septembre 1938 Saint-Marcel (Richelieu)

- 12 **DION**, Hormisdas *Exoré*, cultivateur
n 21 b 22 septembre 1889 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
d 14 s 17 février 1970 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
m 25 mai 1914 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
- 13 **BEAUREGARD**, Marie Eltha Méthilda dite Aldéla ou Acdéla
n 25 b 26 août 1888 Saint-François-Xavier de West-Shefford, aujourd'hui Bromont (Shefford)
d 7 hôpital de Sherbrooke s 9 mai 1936 Adamsville (Brome)
- 14 **LACASSE**, Vincent *Léon*, cultivateur, puis vendeur
n 19 b 22 juillet 1903 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
d 22 Granby s 25 septembre 1974 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
[2^e m 6 septembre 1969 Immaculée-Conception de Granby (Shefford): Flora Danis, veuve d'Edgar Chagnon]
m 1^{er} septembre 1923 Notre-Dame-du-Rosaire de Montréal
- 15 **MORIN**, Marie Eulalie *Laura*
n 30 décembre 1902 b 1er janvier 1903 Saint-Jacques de Montréal
d 15 hôpital de Granby s 19 août 1968 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)

GÉNÉRATION V

- 16 **JETTÉ**, François *Xavier*, cultivateur
n 3 b 4 novembre 1822 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
d 24 s 26 octobre 1907 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
m 23 février 1846 Saint-David (Yamaska)
- 17 **HUS** *dû PAUL*, Marie *Angèle*
n et b 7 septembre 1824 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
d 30 avril s 2 mai 1907 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
- 18 **NEVEU**, Antoine, cultivateur
n 30 septembre b 1^{er} octobre 1826 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
d 1^{er} s 3 août 1901 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
m 4 novembre 1851 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)
- 19 **RAYMOND**, *Émilie*
n et b 1^{er} octobre 1830 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
d 3 s 6 juin 1890 Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
- 20 **CHAPDELAIN** *dû LARIVIÈRE*, Octave, cultivateur
n et b 18 décembre 1819 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
d 4 s 6 novembre 1894 Saint-Marcel (Richelieu)
m 3 février 1845 Saint-Hugues (Bagot)
- 21 **GUILLEMETTE**, *Vitaline*
n et b 17 février 1826 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
d 6 s 9 avril 1883 Saint-Marcel (Richelieu)
- 22 **TURCOT**, *Joseph*, cultivateur
n 1^{er} b 2 septembre 1818 Saint-Cuthbert (Berthier)
d 18 s 20 novembre 1896 Saint-Guillaume (Yamaska)
[1^{er} m 21 février 1843 Saint-Cuthbert (Berthier): Marguerite Morais (Vincent & Victoire Plourde);
3^e m 7 janvier 1873 Saint-Cuthbert (Berthier): Céline Rousseau (Louis & Angélique Allard)]
m 22 août 1855 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 23 **AUDET** *dû LAPOINTE*, Marie *Nathalie*
n et b 4 février 1827 Saint-Cuthbert (Berthier)
d 3 s 5 mai 1871 Saint-Guillaume (Yamaska)

- 24 **DION, Isaac Jean Baptiste Adélar**, cultivateur
n 14 b 15 septembre 1862 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
d 8 s 11 juillet 1927 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
m 23 septembre 1885 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
- 25 **BARSALOU, Edwige** Elmire
n 29 novembre b 2 décembre 1860 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
d 17 Granby s 20 mars 1941 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
[2^e m 31 octobre 1931 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome): Ludger Côté, veuf d'Athalie Laroque]
- 26 **BEAUREGARD, Louis** Octave, journalier, puis cultivateur
n 21 août West-Shefford b 3 octobre 1854 Notre-Dame de Granby (Shefford)
d 6 Saint-Alphonse d 9 août 1927 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
m 21 février 1887 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
- 27 **TOUCHETTE, Marie Mélina** dite *Emilie*
n 23 juillet b 23 août 1862 Saint-François-Xavier de West-Shefford, aujourd'hui Bromont (Shefford)
d 3 s 6 avril 1936 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
- 28 **LACASSE, André**, cultivateur
n et b 13 mars 1879 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
d 25 West-Shefford s 28 novembre 1945 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
m 21 avril 1902 Notre-Dame de Granby (Shefford)
- 29 **MORIN, Marie Lucilda** Amanda
n 26 b 27 mai 1882 Sainte-Brigide de Montréal
d 15 Boucherville s 18 septembre 1961 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
- 30 **MORIN, Philippe Alfred**, cordonnier, puis industriel
n et b 16 juillet 1876 Sainte-Brigide de Montréal
d 20 Laval-des-Rapides (Laval) s 24 octobre 1960 Notre-Dame de Montréal
m 13 juin 1899 Sacré-Cœur de Montréal
- 31 **LAVOIE, Marie Alexandrina**
n et b 9 février 1879 Saint-Jacques de Montréal
d 23 s 26 septembre 1964 Notre-Dame de Montréal

GÉNÉRATION VI

- 32 **JETTÉ, Joseph**, cultivateur
n et b 12 février 1798 Saint-Antoine (Verchères)
d 19 s 21 mai 1869 Saint-David (Yamaska)
[2^e m 5 août 1833 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska): Marguerite Danis, veuve de Joseph Petit]
m 27 avril 1819 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
- 33 **MATHIEU, Marie Reine**
n 13 b 14 mars 1795 Saint-Henri de Mascouche (L'Assomption)
d 16 s 17 août 1829 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
- 34 **HUS dit PAUL, Louis**, cultivateur
n et b 21 février 1773 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)
d 31 mai s 2 juin 1853 Saint-David (Yamaska)
m 12 janvier 1801 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
- 35 **PETIT, Marie Claude**
n 5 b 7 février 1782 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
d 29 s 30 mars 1848 Saint-David (Yamaska)

- 36 **NEVEU, Antoine**, cultivateur
n et b 8 novembre 1800 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
d 23 s 25 novembre 1854 Sainte-Victoire (Richelieu)
m 27 janvier 1824 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
- 37 **CHEVALIER dit PÉRIGORD, Marguerite**
n et b 7 juillet 1802 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
d après le recensement de 1861, Saint-Robert (Richelieu)
- 38 **RAYMOND, Joseph**, cultivateur
n et b 20 août 1793 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
d 15 s 17 février 1862 Saint-Robert (Richelieu)
[2^e m 22 novembre 1842 Saint-Aimé (Richelieu): Marie Corbin, veuve de Michel Héroux]
m 20 avril 1812 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
- 39 **ROY dit DESJARDINS, Marie Anne**
n et b 8 septembre 1793 Saint-Louis de Kamouraska (Kamouraska)
d 7 s 9 novembre 1841 Saint-Aimé (Richelieu)
- 40 **CHAPDELAIN dit LARIVIÈRE, André**, cultivateur
n 2 b 3 novembre 1793 Saint-Ours (Richelieu)
d 24 s 26 janvier 1877 Saint-Marcel (Richelieu)
[2^e m 13 février 1849 Saint-Hugues (Bagot): Marie Robitaille (Joseph & Thérèse Senécal)]
m 11 février 1817 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 41 **VILLEMAIRE dit GIROUARD, Apolline**
n 20 b 21 avril 1795 Saint-Mathieu de Belœil (Verchères)
d 28 s 30 décembre 1844 Saint-Hugues (Bagot)
- 42 **GUILLEMETTE, Joseph**, cultivateur
n et b 10 août 1767 L'Assomption de Berthier-sur-Mer (Montmagny)
d 31 juillet s 2 août 1841 Saint-Hugues (Bagot)
[1^{er} m 23 avril 1792 Saint-Michel-de-Bellechasse (Bellechasse): Marie Geneviève Lacroix (Joseph & Marie Blouin)]
m 30 juillet 1810 La Présentation (Saint-Hyacinthe)
- 43 **BOUVIER, Marie Judith**
n 25 b 26 mars 1791 Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
d 16 s 18 avril 1857 Saint-Hugues (Bagot)
- 44 **TURCOT, Vital**, cultivateur
n et b 15 janvier 1786 Saint-Cuthbert (Berthier)
d 6 s 8 octobre 1861 Saint-Guillaume (Yamaska)
[2^e m 16 août 1831 Saint-Cuthbert: Marie Anne Énouille dit Lanoix (Joseph & Marguerite Ledain dit Belleville)]
m 10 novembre 1806 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 45 **BOULET, Marie Josèphe**
n et b 23 avril 1784 Saint-Cuthbert (Berthier)
d 3 s 5 juillet 1830 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 46 **AUDET dit LAPOINTE, Jean Baptiste**, cultivateur
n 25 s 26 avril 1776 Saint-Jean, Île d'Orléans (Montmorency)
d 8 s 10 mars 1840 Saint-Cuthbert (Berthier)
[1^{er} m 10 janvier 1803 Saint-Cuthbert (Berthier): Marguerite Turcot (Vital & Madeleine Morin)]
m 24 novembre 1812 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 47 **DUTEAU dit GRANDPRÉ, Pélagie**
n et b 11 juillet 1786 Saint-Cuthbert (Berthier)
d 22 s 24 février 1842 Saint-Cuthbert (Berthier)

- 48 **GUYON ou DION, Jean Baptiste**, cultivateur
n et b 31 août 1835 Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)
d 26 s 29 juillet 1903 Notre-Dame de Granby (Shefford)
m 24 janvier 1860 Saint-Césaire (Rouville)
- 49 **RÉGNIER dit BRILLON, Marie Julie**
n 14 b 15 décembre 1835 Saint-Hilaire (Rouville)
d 30 mai s 1^{er} juin 1926 Notre-Dame de Granby (Shefford)
- 50 **BARSALOU, Antoine**, cultivateur
n et b 2 novembre 1829 Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)
d 12 s 14 mai 1917 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
[2^e m 6 juillet 1869 Saint-Ange-Gardien (Rouville): Louise Halde (Alexis & Marie Tétreau); 3^e m 16 mars 1905 Saint-Jude (Saint-Hyacinthe): Angélique Desautels, veuve de Louis Larivière]
m 17 septembre 1850 Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)
- 51 **JARRET dit BEAUREGARD, Marie dite Edwige**
n et b 3 novembre 1829 Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
d 30 janvier s 2 février 1869 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
- 52 **JARRET dit BEAUREGARD, Joseph Louis**, cultivateur
n et b 20 décembre 1828 La Présentation (Saint-Hyacinthe)
d 22 s 24 octobre 1876 Saint-François-Xavier de West-Shefford (Shefford)
m 19 avril 1852 Notre-Dame de Granby (Shefford)
- 53 **BOURBEAU, Marie Adèle dite Éliza**
n 27 b 28 novembre 1832 Saint-Mathieu de Belœil (Verchères)
d 11 s 15 novembre 1915 Saint-François-Xavier de West-Shefford (Shefford)
- 54 **TOUCHET, Joseph Octave**, cultivateur
n 9 b 10 août 1827 Saint-Mathias (Rouville)
d 26 s 28 mars 1898 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
m 20 octobre 1846 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 55 **CAUCHON dit COCHER, Mathilde**
n et b 3 juin 1828 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
d 17 s 19 mai 1910 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
- 56 **LACASSE, Pierre**, cultivateur
n novembre 1834 b 24 janvier 1835 Saint-Césaire (Rouville)
d 27 s 29 avril 1931 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
[2^e m 11 août 1884 Saint-Romuald de Farnham (Missisquoi): Lucie Boisvert, veuve d'Henri Plantier]
m 6 octobre 1857 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 57 **ROBERT, Marie Philomène**
n 6 b 7 juillet 1838 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
d 13 s 15 mars 1879 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
- 58 **MORIN, François Louis Fidèle dit Alfred**, cultivateur et cordonnier
n 22 b 23 novembre 1850 Saint-Joseph de Deschambault (Portneuf)
d 19 s 22 mai 1943 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
m en ou avant 1879, vraisemblablement aux États-Unis
- 59 **CODERRE, Marie Esther**
n et b 26 janvier 1854 Saint-Césaire (Rouville)
d 18 s 20 septembre 1915 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
- 60 **MORIN, Jean Louis Philippe**, journalier, puis employé civil
n 23 s 24 octobre 1849 Saint-Joseph de Deschambault (Portneuf)
d 10 Saint-François-d'Assise de Montréal s 12 juillet 1920 Notre-Dame de Montréal
m 24 septembre 1873 Sainte-Brigide de Montréal

- 61 **PEPIN dit LACHANCE, Eulalie**
n et b 29 novembre 1846 Saint-Antoine de l'Île-aux-Grues (Montmagny)
d 27 Sainte-Brigide de Montréal s 29 novembre 1919 Notre-Dame de Montréal
- 62 **LAVOIE, Alfred**, cordonnier et tailleur de cuir
n 20 s 21 mars 1845 Saint-Jérôme (Terrebonne)
d 19 Saint-Jacques de Montréal s 21 août 1922 Notre-Dame de Montréal
m 12 novembre 1866 Notre-Dame de Montréal
- 63 **JOLY dit THIBAULT, Esther**
n 3 b 4 décembre 1846 Saint-Jérôme (Terrebonne)
d 23 Immaculée-Conception de Montréal s 25 novembre 1919 Notre-Dame de Montréal

GÉNÉRATION VII

- 64 **JETTÉ, Paul**, cultivateur, puis journalier
n 17 b 18 novembre 1768 Saint-Antoine (Verchères)
d 6 s 7 septembre 1836 Notre-Dame de Montréal
[2^e m 27 janvier 1812 Saint-Antoine (Verchères): Marie Angélique Fecteau (Alexis & Charlotte Dupont)]
m 15 octobre 1792 Saint-Antoine (Verchères)
- 65 **RIEL dit LIRLANDE et DELORME, Marie Thérèse**
n et b 22 juillet 1771 Saint-Antoine de Lavaltrie (Berthier)
d 3 s 4 juillet 1809 Saint-Antoine (Verchères)
- 66 **MATHIEU, Pierre**, cultivateur
n - b 31 mars 1758 Saint-Charles de Charlesbourg (Québec)
d 3 s 4 novembre 1827 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
m 19 février 1781 Saint-Charles de Charlesbourg (Québec)
- 67 **HELLOT dit JULIEN, Marie Madeleine dite Marie**
n 18 Charlesbourg b 19 juillet 1761 Saint-Ambroise de Loretteville (Québec)
d 15 s 17 janvier 1837 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)
- 68 **HUS dit PAUL, Joseph Louis**, cultivateur
n et b 25 août 1747 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)
d 15 s 16 janvier 1833 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
[2^e m 8 novembre 1814 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska): Claire Saint-Germain, veuve de Jean Baptiste Bibeau]
m 7 janvier 1771 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)
- 69 **LAVALLÉE, Rosalie**
n et b 17 janvier 1750 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)
d 10 s 12 mai 1806 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
- 70 **PETIT, Pierre Jean**, cultivateur et seigneur primitif d'Yamaska
n et b 24 octobre 1728 Saint-François-du-Lac (Yamaska)
d 13 s 15 août 1815 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
[vend ses droits (un quart) sur la seigneurie d'Yamaska à Joseph Godefroy de Tonnancour, le 3 mai 1756]
m 14 mai 1759 Saint-François-du-Lac (Yamaska)
- 71 **HAREL, Marie Claude**
n 12 b 13 janvier 1741 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
d 21 s 22 mai 1818 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)

- 72 **NEVEU, Alexis**, cultivateur
n et b 8 février 1767 La-Visitation de l'Île-Dupas (Berthier)
d 13 s 15 décembre 1834 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
m 10 novembre 1794 La-Visitation de l'Île-Dupas (Berthier)
- 73 **VALOIS, Marie Marguerite**
n 27 b 28 avril 1771 La-Visitation de l'Île-Dupas (Berthier)
d 7 s 8 novembre 1813 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
- 74 **CHEVALIER dît PÉRIGORD, Joseph**, cultivateur
n vers 1770, Saint-Joseph de Maskinongé (Maskinongé)
d 29 s 31 juillet 1834 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
m 12 janvier 1795 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
- 75 **DESROSIERS dît LAFRESNIÈRE, Marie Joséphe**
n et b 12 décembre 1774 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
d 23 s 24 janvier 1822 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
- 76 **RAYMOND, Joseph**, cultivateur
n vers 1755, Saint-Jean-Baptiste de Port-Royal (Acadie)
d 13 s 15 mars 1842 Saint-Aimé (Richelieu)
[2^e m 10 juin 1798 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska): Félicité Auger (Jean Baptiste & Angélique Perron)]
m 20 novembre 1780 Sainte-Anne d'Yamachiche (Maskinongé)
- 77 **BENOIT, Marie**
n 5 novembre 1761 Boston (Massachusetts) b 8 septembre 1766 Immaculée-Conception de Trois-Rivières
d 2 s 3 septembre 1793 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
- 78 **ROY dît DESJARDINS, Jean Baptiste**, cultivateur et maçon
n et b 2 décembre 1751 Saint-Louis de Kamouraska (Kamouraska)
d 11 s 12 février 1836 Saint-Michel d'Yamaska (Yamaska)
m 3 novembre 1778 Saint-Roch-des-Aulnaies (L'Islet)
- 79 **MIVILLE dît DESCHÊNES, Madeleine dite Marie**
n - b 22 janvier 1759 Saint-Roch-des-Aulnaies (L'Islet)
d 11 s 13 décembre 1848 Saint-Aimé (Richelieu)
- 80 **CHAPDELAIN dît Larivière et Valérien, André**, cultivateur
n 11 b 12 décembre 1766 Saint-Ours (Richelieu)
d 19 s 21 février 1831 Saint-Pie (Bagot)
m 4 février 1793 Saint-Denis (Saint-Hyacinthe)
- 81 **BRAULT, Marie Marguerite**
n et b 18 octobre 1772 Saint-Ours (Richelieu)
d...
[2^e m 3 mai 1836 Saint-Hugues (Bagot): Jean Baptiste Pérodeau, cultivateur, veuf d'Amable Plouffe]
- 82 **VILLEMAIRE dît GIROUARD, Joseph Marie**, cultivateur
n 16 b 17 mai 1770 Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
d 19 s 21 septembre 1827 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
m 20 février 1792 Saint-Mathieu de Belœil (Verchères)
- 83 **BENOIT dît LIVERNOIS, Marie Appoline**
n 5 b 6 août 1769 Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
d 2 s 4 décembre 1830 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
[2^e m 22 février 1830 Saint-Jean-Baptiste (Rouville): Louis Dion, cultivateur, veuf de Rose Hamel]

- 84 **GUILLEMET, François Xavier**, cultivateur
n - b 7 août 1739 Saint-Philippe-et-Saint-Jacques de Saint-Vallier (Bellechasse)
d 7 s 9 octobre 1808 Notre-Dame-de-L'Assomption de Berthier-sur-Mer (Montmagny)
m 7 février 1763 Saint-François (Montmagny)
- 85 **THIBAUT, Marie Madeleine**
n et b 22 décembre 1740 Saint-Pierre (Montmagny)
d - s 30 août 1810 Notre-Dame-de-L'Assomption de Berthier-sur-Mer (Montmagny)
- 86 **BOUVIER, Louis**, cultivateur
n et b 28 janvier 1764 Saint-Ours (Richelieu)
d 7 s 8 août 1832 La Présentation (Saint-Hyacinthe)
[2^e m 3 juillet 1817 La Présentation (Saint-Hyacinthe): Archange Marcoux, veuve de Joseph Benoit, cultivateur]
m 7 août 1786 Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
- 87 **GUILBERT dit Laframboise, Marie Françoise**
n et b 26 juillet 1762 Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
d 18 s 20 avril 1816 La Présentation (Saint-Hyacinthe)
- 88 **TURCOT, Vital**, cultivateur
n et b 20 décembre 1752 La-Visitation de l'Île-Dupas (Berthier)
d 3 s 5 octobre 1792 Saint-Cuthbert (Berthier)
m 26 novembre 1781 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 89 **MORIN dit VALCOURT, Madeleine**
n 14 b 15 septembre 1764 Saint-Thomas de Montmagny (Montmagny)
d 18 s 19 septembre 1837 Saint-Cuthbert (Berthier)
[2^e m 28 juillet 1794 Saint-Cuthbert (Berthier): Joseph Blais, cultivateur (François Xavier & Geneviève Dubois)]
- 90 **BOULAY ou BOULET, Jean Baptiste dit Isidore**, cultivateur
n 8 b 9 septembre 1755 Saint-Thomas de Montmagny (Montmagny)
d 2 s 4 mars 1809 Saint-Cuthbert (Berthier)
m 15 février 1779 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 91 **TESSIER dit LAFOREST, Marie Anne**
n et b 13 mars 1761 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
d 29 avril s 1^{er} mai 1843 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 92 **AUDET dit LAPOINTE, Louis**, cultivateur
n 5 b 7 janvier 1746 Saint-Jean, Île d'Orléans (Montmorency)
d 4 s 5 janvier 1790 Saint-Jean, Île d'Orléans (Montmorency)
m 5 novembre 1770 Saint-Laurent, Île d'Orléans (Montmorency)
- 93 **LANGLOIS, Marie Hélène**
n - b 18 février 1746 Saint-Jean, Île d'Orléans (Montmorency)
d 26 s 28 novembre 1831 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 94 **DUTEAU dit GRANDPRÉ, Jacques**, cultivateur
n et b 14 février 1751 La-Visitation de l'Île-Dupas (Berthier)
d 23 s 25 février 1831 Saint-Cuthbert (Berthier)
m 1^{er} février 1779 Saint-Cuthbert (Berthier)
- 95 **BRISSET dit COURCHESNE, Marie Amable**
n 25 b 26 août 1757 Sainte-Geneviève de Berthierville (Berthier)
d 12 s 14 octobre 1842 Saint-Cuthbert (Berthier)

- 96 **GUYON ou DION, Jean Baptiste**, cultivateur
n et b 29 octobre 1807 Saint-Mathias (Rouville)
d 27 s 31 décembre 1881 Saint-Césaire (Rouville)
m 12 juillet 1831 Saint-Mathias (Rouville)
- 97 **FONTENEAU, Rosalie**
n et b 16 octobre 1811 Saint-Mathias (Rouville)
d 21 s 23 juillet 1889 Saint-Michel de Rougemont (Rouville)
- 98 **RÉGNIER dit BRILLON, Jean Baptiste**, cultivateur
n et b 22 décembre 1796 Saint-Mathieu de Belœil (Verchères)
d 5 s 7 avril 1837 Saint-Hilaire (Rouville)
[1^{er} m 14 février 1820 Saint-Mathias (Rouville): Judith Meunier dit Lapière (Joseph, cultivateur & Victoire Tétreau)]
m 15 janvier 1828 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 99 **RAYNAUD dit BLANCHARD, Marie Josèphe**
n et b 28 octobre 1807 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
d 24 s 27 août 1867 Saint-Césaire (Rouville)
[2^e m 29 janvier 1839 Saint-Hilaire (Rouville): Isaac Leroux dit Cardinal, cultivateur (Jean Baptiste & Marie Josèphe Blanchet)]
- 100 **BARSALOU, Antoine**, cultivateur
n 4 b 5 juillet 1799 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
d 30 mars s 2 avril 1877 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
m 23 août 1825 Sainte-Marie de Marieville (Rouville)
- 101 **BOUIN dit DUFRESNE, Catherine**
n 30 b 31 août 1808 Sainte-Marie de Marieville (Rouville)
d 12 s 14 avril 1859 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
- 102 **JARRET dit BEAUREGARD, Pierre**, cultivateur
n 23 b 24 juillet 1791 Saint-François-Xavier de Verchères (Verchères)
d 5 s 7 avril 1863 Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
m 17 octobre 1814 Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
- 103 **GUYON dit LEMOINE, Marguerite**
n 6 b 7 janvier 1793 Saint-Mathieu de Belœil (Verchères)
d 10 s 12 avril 1831 Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
- 104 **JARRET dit BEAUREGARD, Joseph Louis**, cultivateur
n 30 b 31 décembre 1799 Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
d 5 s 8 février 1884 Saint-Bernardin de Waterloo (Shefford)
m 13 février 1827 Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
- 105 **TÉTREAU, Luce dite Lucie**
n et b 22 novembre 1804 Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
d 28 s 30 janvier 1892 Saint-Bernardin de Waterloo (Shefford)
- 106 **BOURBEAU, Dominique Eusèbe**, cultivateur
n et b 10 août 1797 Saint-Mathieu de Belœil (Verchères)
d 20 s 22 avril 1867 Saint-Bernardin de Waterloo (Shefford)
m 24 janvier 1836 Saint-Hilaire (Rouville)
- 107 **RENAUD dit DESLAURIERS, Mathilde**
n et b 2 août 1808 Saint-Hilaire (Rouville)
d 28 s 30 août 1877 Saint-Bernardin de Waterloo (Shefford)

- 108 **TOUCHET, Louis**, cultivateur
 n et b 4 mai 1768 Saint-Augustin (Portneuf)
 d 6 s 8 janvier 1834 Saint-Mathias (Rouville)
 [1^{er} m 13 février 1792 Saint-Mathias (Rouville): Agathe Duclos (Alexis & Agathe Charron)]
m 11 janvier 1820 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 109 **RÉGNIER dit BRILLON, Marguerite**
 n et b 17 juin 1788 Saint-Mathieu de Belœil (Verchères)
 d 22 s 25 mars 1872 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
 [2^e m 16 septembre 1834 Saint-Mathias (Rouville): Charles Diameau dit Beausoleil, cultivateur (Michel & Thérèse Viens)]
- 110 **CAUCHON, Antoine**, cultivateur
 n et b 2 novembre 1784 Saint-Joseph de Chambly (Chambly)
 d 3 s 5 novembre 1869 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
m 6 octobre 1806 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 111 **RAYNAUD dit BLANCHARD, Luce** dite *Lucie*
 n et b 12 décembre 1788 Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
 d 25 s 30 mars 1875 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 112 **LACASSE, Jean Baptiste**, cultivateur
 n 18 b 19 août 1792 Saint-Joseph de Chambly (Chambly)
 d 15 s 17 janvier 1847 Saint-Césaire (Rouville)
m 12 octobre 1818 Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
- 113 **ROY, Marguerite** Paschale
 n et b 22 avril 1804 Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
 d 9 s 12 avril 1892 Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville (Brome)
- 114 **ROBERT dit LAFONTAINE, Louis**, cultivateur
 n 14 b 15 octobre 1806 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
 d 30 juin s 4 juillet 1890 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
m 22 janvier 1833 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 115 **DESNOYERS dit DESMARAIS, Agathe**
 n et b 19 février 1814 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
 d 29 s 31 décembre 1892 Saint-Jean-Baptiste (Rouville)
- 116 **MORIN, François**, cultivateur, puis journalier
 n et b 8 janvier 1825 Saint-Joseph de Deschambault (Portneuf)
 d 14 s 16 mai 1904 Saint-Charles de Grondines (Portneuf)
 [2^e m 6 août 1878 Saint-Charles de Grondines (Portneuf): Délima Laganière (Joseph & Tharsile Grondines)]
m 21 novembre 1848 Saint-Joseph de Deschambault (Portneuf)
- 117 **CHAILLÉ ou CHAYER, Marie Cléopée**
 n 30 juin b 1^{er} juillet 1825 Saint-Joseph de Deschambault (Portneuf)
 d 12 s 14 mars 1876 Saint-Charles de Grondines (Portneuf)
- 118 **CODERRE, Joseph**, cultivateur
 n 19 juillet 1827 au Connecticut b 17 novembre 1830 Saint-Césaire (Rouville)
 d après le recensement de 1881, Saint-Ange-Gardien (Rouville)
m 8 mai 1849 Saint-Césaire (Rouville)
- 119 **CATUDAL, Marie Élisabeth** dite *Élisabeth Céline*
 n 26 b 29 avril 1830 Saint-Césaire (Rouville)
 d 24 s 26 août 1862 Saint-Ange-Gardien (Rouville)
- 120 **MORIN, François** – voir no. 116
- 121 **CHAILLÉ, Marie Cléopée** – voir no. 117

- 122 **PEPIN dit LACHANCE**, Michel dit *Michel Olivier*, navigateur
n et b 21 septembre 1815 Saint-Jean, Île d'Orléans (Montmorency)
d... après le baptême de sa fille Marie Émérence, 13 juillet 1851 Île-aux-Grues, et avant sa veuve
m 19 février 1846 Saint-Antoine de l'Île-aux-Grues (Montmagny)
- 123 **LAVOIE**, Marie *Flavie*
n 10 b 14 août 1814 Saint-Ignace de Cap-Saint-Ignace (Montmagny)
d 23 s 26 décembre 1865 Saint-François, Île d'Orléans (Montmorency)
- 124 **LAVOIE**, Louis dit *Isidore*, cultivateur, puis journalier
n 28 s 29 janvier 1816 Saint-Martin (Laval)
d 19 s 21 décembre 1872 Notre-Dame de Montréal
m 12 juillet 1842 Saint-Jérôme (Terrebonne)
- 125 **PAYMENT dit LARIVIÈRE**, Mathilde dite *Josèphe*
n et b 26 septembre 1820 Sainte-Geneviève de Montréal
d 8 s 10 octobre 1894 Notre-Dame de Montréal
[2^e m 6 octobre 1874 Notre-Dame de Montréal: Georges Lévesque, ingénieur, veuf de Flavie Labelle]
- 126 **JOLY dit THIBAUT**, Michel, scieur de long, puis journalier
n 13 b 14 novembre 1808 Sainte-Thérèse (Terrebonne)
d 7 s 10 avril 1860 Notre-Dame de Montréal
m 17 octobre 1831 Notre-Dame de Montréal
- 127 **LEGAULT dit DESLAURIERS**, Catherine
n 24 b 25 novembre 1806 Saint-Martin (Laval)
d 2 s 4 septembre 1863 Notre-Dame de Montréal

INDEX ONOMASTIQUE DES COUPLES (CLASSEMENT AU NOM DE L'HOMME)

nom de l'époux	année du mariage	nom de l'épouse	numéros d'ascendant
Audet, Jean Baptiste	1812	Duteau, Pélagie	46-47
Audet, Louis	1770	Langlois, Marie Hélène	92-92
Barsalou, Antoine	1825	Bouin, Catherine	100-101
Barsalou, Antoine	1850	Jarret, Edwige	50-51
Beauregard, Joseph	1852	Bourbeau, Éliza	52-53
Beauregard, Louis	1887	Touchette, Émilie	26-27
Boulet, Isidore	1779	Tessier, Marie Anne	90-91
Bourbeau, Eusèbe	1836	Renaud, Mathilde	106-107
Bouvier, Louis	1786	Guilbert, Marie Françoise	86-87
Cauchon, Antoine	1806	Raynaud, Lucie	110-111
Chapdelaine, André	1793	Brault, Marguerite	80-81
Chapdelaine, Octave	1845	Guillemette, Vitaline	20-21
Chapdelaine, André	1817	Villemaire, Apolline	40-41
Chevalier, Joseph	1795	Desrosiers, Marie Josèphe	74-75
Coderre, Joseph	1849	Catudal, Élisabeth Céline	118-119
Dion, Adélar	1885	Barsalou, Edwige	24-25
Dion, Exoré	1914	Beauregard, Acdéla	12-13
Dion, Dollard	1945	Lacasse, Thérèse	06-07
Dion, Jean Baptiste	1860	Régnier, Marie Julie	48-49
Duteau, Jacques	1779	Brisset, Marie Amable	94-95
Guillemette, Joseph	1810	Bouvier, Marie Judith	42-43

Guillemette, François	1763	Thibault, Marie Madeleine	84-85
Guyon, Jean Baptiste	1831	Fonteneau, Rosalie	96-97
Hus, Louis	1771	Lavallée, Rosalie	68-69
Hus, Louis	1801	Petit, Marie Claude	34-35
Jarret, Pierre	1814	Guyon, Marguerite	102-103
Jarret, Louis	1827	Tétreau, Lucie	104-105
Jetté, René	1974	Dion, Louise	02-03
Jetté, François Xavier	1846	Hus, Angèle	16-17
Jetté, Donat	1943	Larivière, Cécile	04-05
Jetté, Joseph	1819	Mathieu, Marie Reine	32-33
Jetté, Adélard	1887	Neveu, Éléonore	08-09
Jetté, Paul	1792	Riel, Marie Thérèse	64-65
Joly, Michel	1831	Legault, Catherine	126-127
Lacasse, André	1902	Morin, Lucilda	28-29
Lacasse, Léon	1923	Morin, Laura	14-15
Lacasse, Pierre	1857	Robert, Philomène	56-57
Lacasse, Jean Baptiste	1818	Roy, Marguerite	112-113
Larivière, Adélard	1888	Turcot, Marie-Louise	10-11
Lavoie, Alfred	1866	Joly, Esther	62-63
Lavoie, Isidore	1842	Payment, Josèphe	124-125
Mathieu, Pierre	1781	Hellot, Marie	66-67
Morin, François	1848	Chaillé, Cléopée	116-117
Morin, François	1848	Chaillé, Cléopée	120-121
Morin, Alfred	1879	Coderre, Marie Esther	58-59
Morin, Alfred	1899	Lavoie, Alexandrina	30-31
Morin, Philippe	1873	Pepin, Eulalie	60-61
Neveu, Antoine	1824	Chevalier, Marguerite	36-37
Neveu, Antoine	1851	Raymond, Émilie	18-19
Neveu, Alexis	1794	Valois, Marguerite	72-73
Pepin, Olivier	1846	Lavoie, Flavie	122-123
Petit, Pierre Jean	1759	Harel, Marie Claude	70-71
Raymond, Joseph	1780	Benoit, Marie	76-77
Raymond, Joseph	1812	Roy, Marie Anne	38-39
Régnier, Jean Baptiste	1828	Raynaud, Marie Josèphe	98-99
Robert, Louis	1833	Desnoyers, Agathe	114-115
Roy, Jean Baptiste	1778	Miville, Marie	78-79
Touchet, Octave	1846	Cauchon, Mathilde	54-55
Touchet, Louis	1820	Régnier, Marguerite	108-109
Turcot, Joseph	1855	Audet, Nathalie	22-23
Turcot, Vital	1806	Boulet, Marie Josèphe	44-45
Turcot, Vital	1781	Morin, Madeleine	88-89
Villemaire, Joseph	1792	Benoit, Apolline	82-83
